

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtels-imprimerie.ch](http://www.bechtels-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame

**PROMOTION**

**-20%** sur toutes les annonces pendant le mois de juin

*Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Consultez la liste de prix sur [www.bechtels-imprimerie.ch](http://www.bechtels-imprimerie.ch) ou demandez-nous simplement une offre à: [fac@bechtels-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtels-imprimerie.ch) ou par tél. 032 944 17 56

Cette offre est valable uniquement pour les nouvelles annonces. Sont exclus: contrats annuels et pages spéciales

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

## Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



# Elles correspondent avec la tête du Conseil fédéral

Deux élèves de l'école appliquent spontanément l'éducation citoyenne



Maéva (en blouse blanche) et Lauriane sont légitimement très fières du jardin cultivé par leur classe dans le préau de l'école

Lauriane Bourgeois et Maéva Huguélet, deux élèves de 5H, scolarisées dans la classe de Floriane Paratte, viennent de mener un projet personnel plutôt épatant, pour des demoiselles de 9 ans: elles se sont adressées par écrit à la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, qui leur a répondu par porte-parole interposée.

### Inquiètes pour la forêt amazonienne

Ce printemps, découvrant sur le petit écran des images de la forêt amazonienne en feu, et apprenant que des entreprises basées en Suisse sont impliquées dans ce massacre qui la bouleverse, Maéva Huguélet en parle en classe, convaincue qu'elle doit agir. Lauriane Bourgeois partageant son

inquiétude et son besoin d'engagement, les deux jeunes filles proposent une action dans le cadre des projets personnels que leur classe est invitée à mener à la rentrée particulière du 11 mai dernier.

Sitôt dit, sitôt fait: avec l'aide de leur enseignante, elles découvrent que Simonetta Sommaruga est bel et bien la présidente *du pays*, et non Alain Berset comme elles le pensaient en cette période covidienne...

Dans leur lettre manuscrite, qu'elles postent le 12 mai, Maéva et Lauriane demandent à sa destinataire de tout faire pour que les sociétés et les individus de Suisse cessent de participer au massacre de la forêt amazonienne.

### Touchées par la réponse

Deux semaines plus tard, une réponse est arrivée, signée d'une porte-parole et qui remercie les deux écolières de leur engagement, et leur donne raison dans leur conviction qu'il faut préserver la forêt, amazonienne ou autre. Ce courrier les invite à ne pas perdre leur volonté d'agir et à garder à l'esprit que chacun, à son échelle, peut faire quelque chose pour que la situation s'améliore sur le front de l'environnement.

Et de souligner que la présidente de la Confédération attache une grande importance à la protection de la forêt et à la préservation de l'environnement en général.

« Cette réponse est très sympathique, bien écrite. Elle montre que la présidente de la Suisse a pensé à nous et exprime même de l'amitié », affirment d'une même voix Lauriane et Maéva. Non sans souligner qu'elles n'étaient surtout pas certaines de recevoir une réponse. « Nous savions que

Simonetta Sommaruga ne peut pas répondre personnellement à tous ses courriers, elle y passerait sa vie. »

### Deux colibris...

Maéva et Lauriane ne s'arrêteront pas en si bon chemin, dans leur préoccupation pour l'environnement. « Nous devrions arrêter de consommer des produits contenant de l'huile de palme », et notamment une certaine pâte à tartiner appréciée de tous les enfants... « Aujourd'hui déjà, lorsque nous nous promeons ici, dans nos forêts, nous ramassons les déchets et portons secours aux animaux et aux insectes en difficulté », relatent-elles. Et de s'exclamer: « Si seulement on cessait de déverser dans les cultures des pesticides et d'autres poisons! »



Tous les êtres vivants, insectes compris, ont l'attention et le respect de Maéva et Lauriane

Elles évoquent l'histoire étudiée en classe et le parallèle est évident, avec ce petit colibri qui jette de minuscules gouttes d'eau sur un incendie, appelant tous les colibris à faire de même. Souhaitons à Maéva et Lauriane de mobiliser autour d'elles quantité de colibris et, surtout, de ne jamais perdre leur volonté d'agir! | *cm*

## La pandémie a aussi des effets positifs

Floriane Paratte et Iolanda Campa, une enseignante et une directrice agréablement optimistes

Durant cette période particulière, qui autorise la scolarisation, mais pas toutes les activités habituelles, les enseignants font preuve d'une inventivité encore plus importante. « Les sorties prévues s'avérant difficiles, voire interdites, nous optons pour d'autres balades. Ainsi nous rendons-nous par exemple chez les camarades de classe, pour y découvrir leurs animaux », précise Floriane Paratte. Laquelle a effectué, chaque lundi du confinement, le tour des boîtes aux lettres de ses élèves, pour leur y déposer le matériel nécessaire au travail à domicile et des ouvrages de la bibliothèque.

### Une belle surprise

A la rentrée du 11 mai, une belle surprise attendait cette enseignante: « Mes élèves ont beaucoup progressé en lecture. Le confinement les a poussés à lire et pour certains, cela a suffi à créer le déclic attendu, le passage d'une lecture hachée à une lecture agréable. Très important aussi: une partie d'entre eux ont véritablement découvert le plaisir de la lecture, par exemple à travers des séries qui les passionnent. » Iolanda Campa, directrice des écoles de Sonceboz-Sombeval et de Péry-La Heutte, se réjouit que

l'enseignement présentiel ait pu reprendre, même si les conditions sont encore très particulières. Elle souhaite ne retenir que les éléments positifs de la pandémie. Et il y en a: « La solidarité s'est exprimée, au sein des écoles comme dans les communautés en général. Les parents se sont montrés très reconnaissants du travail spécial fourni par les enseignants; leurs encouragements et leurs félicitations étaient nombreux, adressés aux deux écoles. »

Quant à ses enseignants, justement, Iolanda Campa souligne leur engagement énorme, leurs efforts remarquables: « Certains d'entre eux, pourtant tout proches de la retraite, se sont investis sans compter pour apprendre à réaliser des tutoriels, à maîtriser des outils numériques auxquels ils n'étaient pas du tout habitués. Personne n'a mis les pieds au mur, tout au contraire. » Et d'ajouter qu'en officiant comme *facteurs*, auprès de leurs élèves, les enseignants ont contribué à conserver, voire créer des liens visuels, non seulement avec les enfants, mais également avec leurs parents. « Espérons que ces communautés conserveront des traces tangibles de cette solidarité, de ces échanges », conclut la directrice. | *cm*

## SOMMAIRE

Tous unis contre le tabagisme

Une classe de Corgémont remporte un prix

5

Mission accomplie

Entrée en fonction du réservoir SolBoz

9

Invitation au voyage à Cormoret

... grâce à un grand choix de livres passionnants

11

Le COPIL est prêt...

... pour la future commune d'Erguël

14

On se baignera à Tramelan cet été

Les autorités sont revenues sur leur décision

15

Une sortie cinéma en vue!

Consultez le programme!

15



## ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



## Richner sa

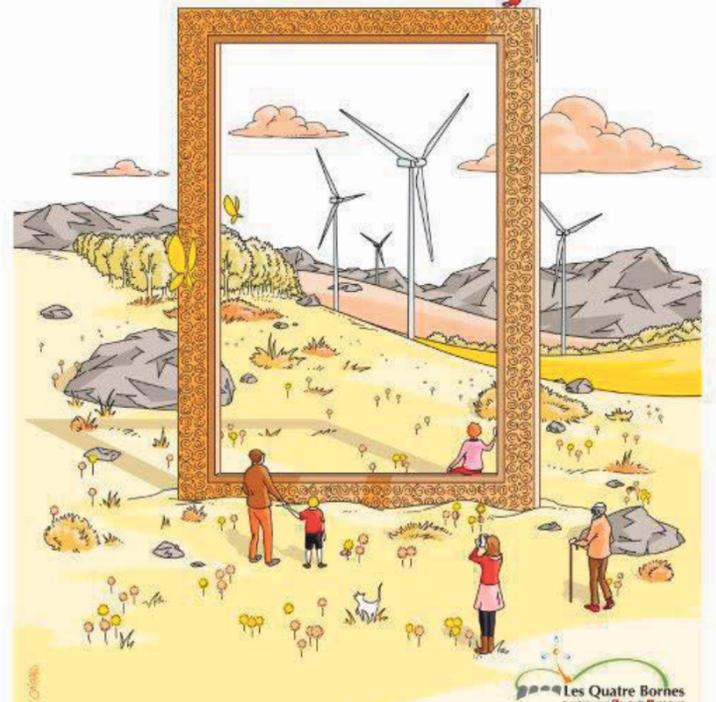
Bestattungen  
Pompes funèbres  
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41  
www.richner-bestattungen.ch  
richner.sa@bluewin.ch

**Délai annonces  
MERCREDI 9H**

« LES EOLIENNES ENLAIDIRAIENT LE PAYSAGE »

## CHEF-D'OEUVRE DANS LA NATURE



Les Quatre Bornes

**Dr. méd. R. Brechbühler**  
Grand' Rue 13,  
2606 Corgémont  
Tél. 032 489 11 67  
cabinet.r.brechbuehler@hin.ch

**Le cabinet médical sera fermé  
du samedi 4 juillet  
au dimanche 26 juillet 2020**

## SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.  
**Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.**

 **AIDE ET SOINS A DOMICILE**  
Service du Bas-Vallon

Plus d'informations:  
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon  
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch

**À VENDRE  
PÉRY**

**Terrain de 1600 m<sup>2</sup>  
en zone artisanale**

Prix à discuter

**032 485 12 85**

**Favorisez nos annonceurs**

**À LOUER  
VILLERET**

**Au centre du village  
Appart. 4½ pièces**

Salon de 25 m<sup>2</sup>, 3 chambres,  
cuisine habitable aménagée,  
salle de bains/douche.  
Loyer 840 fr. + charges 120 fr.

Libre de suite /rens. et visites  
**032 941 49 82**



**COMMUNE DE TRAMELAN**

Le Service social de Tramelan cherche pour compléter son équipe en place

### un/e assistant/e social/e à 80 %

Plus d'informations: voir www.tramelan.ch  
Tramelan, le 3 juin 2020 **CONSEIL MUNICIPAL DE TRAMELAN**



## SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

### collaborateur/trice technique à 100 % pour la piscine en plein air et la Clientis Arena

Le détail de l'annonce est disponible sous [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) > administration > offres d'emploi  
Entrée en fonction: de suite ou à convenir  
Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Collaborateur/trice technique », **jusqu'au 26 juin 2020.**

**À LOUER  
SONVILIER**

**Beau 4½ pièces**

cuisine agencée, cave et galetas  
Loyer 900 fr. charges comprises  
Garage possible pour 100 fr.

Pour visiter  
**032 941 49 52**



**SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU**  
Commission scolaire

Afin de compléter son équipe, la commission d'école du syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret, met au concours le poste de

### travailleur/euse social/e en milieu scolaire à 40 %

**Profil souhaité**

- Bachelor en travail social ou autre formation équivalente
- Expérience professionnelle avec des enfants et des adolescents
- Expérience de travail en équipe
- Capacité à intervenir dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention
- Intérêt marqué pour le travail scolaire
- Capacité d'analyse, créativité et dynamisme

**Activités principales**

- Soutien aux élèves, gestion des conflits, collaboration avec les différents acteurs du réseau
- Collaboration avec la direction et les enseignants
- Collaboration avec les familles
- Accompagnement de jeunes et de leurs projets
- Gestion et accompagnement de projets liés à la réduction des risques et à la promotion de la santé

**Nous offrons**

- Une rémunération conforme à l'échelle des traitements du personnel communal
- Une répartition du 40 % annuel en grande partie sur les périodes hors vacances scolaires
- Un travail riche et varié dans une petite équipe
- Une grande indépendance dans l'organisation du travail

**Entrée en fonction** à convenir

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Thierry Gyger, futur directeur des écoles, au 079 668 18 88 ou par email à [thierry.gyger@covicou.ch](mailto:thierry.gyger@covicou.ch)

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser à la commission d'école par email à [l'adresse.commission.ecole@covicou.ch](mailto:l'adresse.commission.ecole@covicou.ch) jusqu'au 27 juin 2020.



**Commune municipale de Sonceboz-Sombeval**

**Sonceboz-Sombeval, commune dynamique de 2000 habitants située au cœur du Jura bernois et orientée vers l'avenir, met au concours, pour la Crèche-garderie « Au P'tit Soleil », un poste d'**

### assistant/e socio-éducatif/éducative à 50 %

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Profil recherché**

- Etre au bénéfice d'un **CFC d'assistant/e socio-éducatif/éducative** ou titre équivalent
- Aptitude à travailler en équipe interdisciplinaire
- Souplesse et capacité à s'adapter rapidement
- Expérience de travail avec des enfants de 0 à 4 ans
- Créativité et dynamisme

**Nous offrons**

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Travail au sein d'une équipe dynamique et ouverte d'esprit

Les offres de service sont à adresser de préférence par courrier électronique à [creche@sonceboz.ch](mailto:creche@sonceboz.ch) ou éventuellement par écrit à la Crèche au P'tit Soleil, rue de la Gare 3, 2605 Sonceboz-Sombeval jusqu'au **26 juin prochain.**

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Mesdames Lucie Flück ou Simone Romang, co-directrices, 032 489 33 89.

**À LOUER  
CORGÉMONT**

**Au centre du village  
Appart. 4½ pièces**

**Etat neuf**  
Salon de 35 m<sup>2</sup> avec cheminée,  
3 chambres, cuisine habitable,  
2 salles d'eau, ascenseur, balcon.  
Loyer 1380 fr. charges comprises.  
Possibilité parking privé couvert 100 fr.

Libre de suite /rens. et visites  
**079 352 61 25**

**À LOUER  
PÉRY**

**Dans maison individuelle  
Appart. 2 pièces**

Grand local de rangement à disposition. Cuisine habitable, grenier, place de parc, jardin.  
Loyer 720 francs par mois charges comprises

Libre de suite  
**032 485 12 85**

**emplois • à vendre • à louer • concerts • menus • etc.**

**UNE ANNONCE : UNE ADRESSE**  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



# Sapeurs-pompiers : ambiance et parc véhicules au top

Il a vécu dimanche son baptême de terrain bas-vallonnier, le nouveau véhicule des sapeurs-pompiers Péry-La Heutte! A peine arrivé, ce BMW X3 a en effet prouvé qu'il est parfaitement adapté à la configuration du terrain local, ainsi qu'aux besoins liés à la diversité des interventions.

## L'expérience des uns...

... peut bel et bien servir aux autres! Le commandant Julien Grosjean et son état-major en ont fait la preuve, qui ont contacté les corps voisins avant de prendre une décision importante aussi bien pour les sapeurs que pour le porte-monnaie communal.

«Prévoyants, nos prédécesseurs avaient inscrit un montant de 120000 francs au plan financier, dans l'optique de remplacer le véhicule de première intervention, qu'ils pensaient voir arriver en bout de course actuellement.»

Or l'an dernier, le commandant Grosjean et son EM ont planché très sérieusement sur le parc véhicules et la dotation en matériel du corps local, concluant que le premier avait effectivement besoin d'un certain rajeunissement. Ayant connaissance des acquisitions faites voici quelques années par leurs voisins de Sonceboz et de Tramelan, ils ont pris langue avec eux. «L'un et l'autre ont acheté, pour leurs premiers secours, un véhicule d'occasion auprès de la Police cantonale. Leurs expériences se révélant pleinement satisfaisantes, nous avons décidé de suivre leur exemple.»

## Equipement de base et grande polyvalence

Contact pris auprès de la Police cantonale bernoise (PCB), un véhicule était en effet disponible à Berne, correspondant parfaitement aux souhaits des Bas-Vallonniers. «Avec une occasion de ce type, on rencontre deux avantages énormes: d'une part l'entretien pointu dont le véhicule est l'objet tout au long de son utilisation par la PCB, d'autre part l'équipement radio et de



Le commandant Julien Grosjean avec la nouvelle acquisition du corps local des sapeurs-pompiers

feu bleu dont il est équipé. Sur un véhicule neuf, l'installation de cet équipement coûte très cher», souligne Julien Grosjean.

De fait, ce BMW X3, dont la première mise en circulation date de 2014, aura coûté quelque 15000 francs au total; cette somme inclut notamment l'achat du véhicule, les aménagements nécessaires aux premières interventions, le matériel au complet, l'expertise et la mise aux couleurs des SP Péry-La Heutte.

## Objectif efficience

Cet achat procède d'une organisation globale repensée et visant l'efficience technique: équipés de plusieurs remorques spécialisées, les SP ont opté pour un véhicule aux performances excellentes, qui tracte derrière lui le matériel adapté aux circonstances de chaque intervention. «Cet engin tout terrain permet d'assurer la reconnaissance et les premiers

gestes importants, notamment la sécurisation routière et du lieu.»

Pour une facture très nettement inférieure aux prévisions, les SP ont donc acquis un véhicule idéal; une belle économie, sans pourtant prêter le moins du monde la sécurité de la population et l'efficacité reconnue des sapeurs-pompiers.

## Une équipe très motivée

Commandant depuis 2017, après avoir officié au poste de sous-commandant durant quatre ans, Julien Grosjean estime que les SP Péry-La Heutte sont aujourd'hui parfaitement équipés. «Mais surtout, j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe aussi jeune que motivée. L'ambiance est excellente parmi les 36 incorporés», souligne-t-il en ajoutant que le récent recrutement a rencontré un très bon écho. | cm

## Rondchâtel fermé, Ronde-Sagne accessible

La déchetterie intercommunale de Rondchâtel, tenue par Celtor, demeure fermée pour l'instant et sa réouverture n'est pas programmée encore. Conséquemment, tous les habitants de Péry-La Heutte ont accès au site Celtor de Ronde-Sagne (au nord de Tavannes), où ils pourront déposer leurs déchets encombrants (déchets incinérables

trop volumineux pour un sac poubelle de 110 litres ou dont les dimensions sont supérieures à 60 centimètres; les déchets de transformations ou rénovations n'entrent pas dans cette catégorie), le samedi matin, de 8 h à 11 h 30.

Comme à Rondchâtel, les règles d'utilisation sont simples: rouler au pas, couper son moteur en cas d'arrêt ou

d'attente, suivre les instructions dispensées par le personnel, déposer ses déchets dans les conteneurs appropriés et ne laisser aucun déchet sur le sol dans la zone de déchargement.

Par ailleurs, afin que l'horaire d'ouverture puisse être respecté, il est demandé aux usagers de rallier le site un quart d'heure au moins avant la fermeture. | cm

## Sécurité respectée

L'entreprise Vigier SA a demandé un permis de construire, relatif à des travaux de sécurisation prévus sur le site de la Tscharnen, où s'est produit récemment un glissement de terrain.

Avec l'aval préalable de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire) et de l'OFDN (Office

cantonal des forêts et des dangers naturels), le Conseil municipal était unanime, durant sa dernière séance, à lui accorder son feu vert.

Les travaux de sécurisation ont commencé cette semaine, qui visent à protéger la carrière dans sa partie inférieure, ainsi que toute la zone sise en-dessous du site d'extraction. | cm

## SAUGE AVIS OFFICIELS



### Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en assemblée municipale le jeudi 18 juin à 20 h au centre communal de Plagne.

L'ordre du jour a été publié dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary N° 19 du 15 mai.

N'oubliez pas votre carte d'électeur afin de pouvoir assister à l'assemblée. | cm

## ORVIN AVIS OFFICIELS



### Annulation de la sortie des aînés

Au vu des circonstances actuelles liées à la crise sanitaire, nous faisons part à la population qu'il a été décidé d'annuler la sortie des aînés prévue au mois de septembre. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

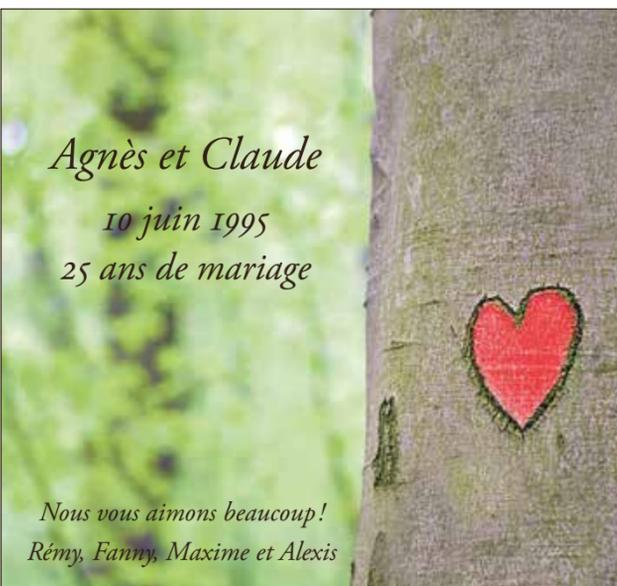
## NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Le directeur de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon et sa famille en barque sur la Suze (vers 1900)

La première fabrique d'ébauches de Corgémont, construite en 1834 par Charles Louis Eguet et ses fils, ne rencontre pas le succès escompté et l'usine est cédée à la banque Fornachon à peine deux ans après sa mise en fonction.

C'est la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon (qui est alors une société en nom collectif Robert & Cie dirigée par Jacob Robert-Tissot) qui la rachète en 1838. La société connaît un développement important et une seconde usine est construite à Corgémont en 1852.





### Tir obligatoire 2020

300 m

Stand de Tir de Saint-Imier

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 17h30 - 19h00  
 Mercredi 26 août 2020 17h30 - 19h00  
 Samedi 29 août 08h30 - 11h45

Possibilité de tirer également  
 tous les mercredis soir lors de l'entraînement

### Restaurant-Pizzeria de l'Etoile

2606 Corgémont - 032 489 33 72



#### Tous les lundis soir

Spécialités de pâtes à choix 10.-  
 (amatriciana, carbonara ou arabiatta)

Cordon bleu maison (fromage à raclette) 18.-

Tranche panée de porc 15.-

\*\*\*

#### Tous les lundis et jeudis soir

Pizzas au feu de bois 11.-

\*\*\*

#### Tous les samedis midi

Salades

Langue de bœuf

Sauce aux câpres

Pommes mousseline 17.50

\*\*\*

#### Tous les dimanches midi

Fondue chinoise à discrétion

Bœuf, cheval et poulet

Diverses sauces

Pommes frites 24.-

\*\*\*

Autres spécialités et mets à l'emporter  
 à consulter sur [www.etoile-corgemont.ch](http://www.etoile-corgemont.ch)  
 et Facebook Restaurant de l'Etoile

Fermé le mardi et dimanche dès 14h  
 Et mercredi toute la journée

Croix-Rouge suisse  
 Canton de Berne  
 Région Jura bernois



### Recherche chauffeurs bénévoles

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout  
 de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des  
 transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement  
 ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à  
 risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03

Courriel: [info-jurabernois@crs-berne.ch](mailto:info-jurabernois@crs-berne.ch)

## «Chaumin» Corgémont – Appartements pour seniors

### L'ASSURANCE DE SE SENTIR À L'AISE!

Parce que la population vieillit, de nouvelles formes  
 d'habitation connaissent un succès grandissant. De  
 nombreux seniors habitent encore longtemps dans  
 leur maison familiale, souvent seuls dans des 4,5  
 pièces ou plus. Des travaux d'entretien comme la tonte  
 du gazon, la taille de la haie, etc. sont contraignants  
 et représentent des poids supplémentaires. Les  
 appartements pour seniors «Chaumin» à Corgémont  
 leur offre une alternative très intéressante.

Les aînés se posent souvent cette question:  
 est-il judicieux de déménager encore une fois  
 à notre âge? Si oui, comment doit être le futur  
 appartement? De nombreux seniors souhaitent  
 un appartement central avec des prestations de  
 services à la carte, un concept de sécurité et une  
 personne de référence sur place, parce que les  
 enfants sont souvent indisponibles dans certaines  
 situations. Ces critères sont la base de notre  
 concept d'habitation avec prestations de service.

#### Quel bilan dressé après 2 ans?

A Corgémont, les 12 appartements Chaumin sont  
 disponibles depuis juin 2017 et il reste encore  
 quelques appartements de libre. Plusieurs  
 personnes ont dû quitter le logement en raison de  
 soucis de santé qui demandaient une assistance  
 plus conséquente.

Les 2½ et 3½ pièces sont lumineux et généreux  
 et offrent un chez-soi moderne et avec toutes les  
 commodités nécessaires. Ils sont conçus pour  
 répondre aux besoins des aînés: ascenseur, sols  
 antidérapants, barres d'appui, stores électriques,  
 insonorisation élevée et bien plus. La vaste  
 gamme de prestations de services est disponible  
 uniquement en cas de besoin. Toutes les  
 prestations sont facultatives et sans obligation à la  
 consommation. Janique Despontin officie en tant  
 que personne de contact. Elle habite juste à côté  
 et peut intervenir rapidement en cas de besoin.  
 Elle est disponible régulièrement et organise  
 des événements de groupe comme par exemple  
 un après-midi de jeux. Malgré son emplacement  
 central et un standing élevé, les appartements  
 «Chaumin» peuvent être loués dès Fr. 1'380.- par  
 mois, frais annexes inclus. Certaines personnes  
 âgées ne s'y retrouvent pas dans leurs calculs  
 avec les intérêts actuels. Si l'on additionne tous  
 les frais d'une maison familiale, elle nous coûte  
 au moins Fr. 2'000.- par mois ou plus. Du service  
 de la tondeuse à la rénovation de la façade ou du  
 toit ou le changement du chauffage, une maison  
 engendre bien plus de frais que les intérêts  
 hypothécaires du prêt bancaire déjà amorti. Qui  
 n'investit plus beaucoup dans sa maison pense  
 seulement payer quelques centaines de francs  
 supplémentaires par mois. Ce calcul n'est pas tout  
 à fait juste, car les frais de rénovation ne sont pas  
 comptés et en cas de vente de la maison, son prix  
 sera nettement inférieur aux prévisions à cause de

la négligence d'entretien  
 survenue auparavant.

#### Economies réalisées grâce à l'emplacement et au concept

Les personnes âgées se demandent souvent quel  
 est le moment idéal pour renoncer à la voiture?  
 Est-elle vraiment indispensable, si toutes les  
 commodités pour les besoins quotidiens sont à  
 deux pas? En renonçant à la voiture, on économise  
 au moins Fr. 500.- par mois (Fr. 6'000.- par année!)  
 et on peut se permettre quelques fois de prendre  
 un taxi pour les déplacements indispensables ou  
 s'offrir un menu au resto à midi. C'est avec plaisir  
 que nous vous faisons visiter les appartements  
 individuellement. Mirko Giannotta se tient à votre  
 disposition au numéro 032 322 11 88 ou sur [info@pg-immoservice.ch](mailto:info@pg-immoservice.ch).

[www.pg-immoservice.ch](http://www.pg-immoservice.ch)



#### NOMBREUX ATOUTS!

#### DES APPARTEMENTS MODERNES DE 2½ ET 3½ PIÈCES ET DES PRESTATIONS DE SERVICES À LA CARTE:

- ✓ Grand balcon
- ✓ Douche à l'italienne
- ✓ Lave-linge et sèche-linge privé
- ✓ Cave
- ✓ Halle souterraine avec ascenseur
- ✓ Concept de sécurité 24h/24
- ✓ Prestations de services variées
- ✓ Animation



**PORTES OUVERTES:**  
 Mercredi 17 juin, de 15h30 à 18h30  
 et samedi 20 juin, de 10h à 14h



### PGIMMOSERVICESA

Rue Renfer 5, 2504 Bienne  
 032 322 11 88  
[info@pg-immoservice.ch](mailto:info@pg-immoservice.ch)  
[www.pg-immoservice.ch](http://www.pg-immoservice.ch)

**Chaumin**  
 appartements pour seniors

# PROMOTION COVID-19

# -20%

## sur toutes les annonces pendant le mois de juin

Consultez la liste de prix sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
 ou demandez-nous simplement une offre à:  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch) ou par tél. 032 944 17 56

Feuille  
 d'Avis  
 du District  
 de Courtelary

Cette offre est valable uniquement pour les nouvelles annonces.  
 Sont exclus: contrats annuels et pages spéciales

## EXPÉRIENCE NON-FUMEUR

## Un voyage à New York et des élèves créatifs

2227 classes de toute la Suisse ont pris part à la 20<sup>e</sup> édition d'Expérience non-fumeur. Commencée en classe, l'expérience s'est poursuivie à la maison, pandémie oblige.

Le concours Expérience non-fumeur proposé aux classes dure toujours six mois. Pendant ce laps de temps, enfants et adolescents abordent le thème du tabagisme et s'engagent à ne consommer ni tabac ni produits contenant de la nicotine. Pour cette année scolaire, ce sont 2227 classes qui se sont inscrites, parmi lesquelles 1378 ont réussi à s'abstenir de toute consommation de tabac. Le taux de réussite atteint donc 62%. Cent bons de voyage CFF ont été tirés au sort parmi les classes ayant respecté les conditions du concours.

## Le tabagisme est perfide

Ses effets dévastateurs sur la santé apparaissent généralement seulement après des décennies. Cette année, Expérience non-fumeur a présenté ces conséquences à long terme au moyen de la chanson *Riding to New York* du musicien britannique Passenger. Elle raconte l'histoire d'un homme souffrant d'un cancer des poumons qui se rend à moto chez ses enfants pour leur dire au revoir. La deuxième édition du magazine pour les élèves OXY s'articulait autour de ce morceau.

## Crise du coronavirus: concours créatif à la maison

Depuis la mi-mars, *Riding to New York* n'était plus vraiment d'actualité, *Staying at home* aurait été plus approprié. La fermeture des écoles et la mise en place de l'enseignement à



Finn, de Baar (ZG), a tourné un film en stop-motion avec des personnages Lego. [www.experience-nonfumeur.ch/creatif](http://www.experience-nonfumeur.ch/creatif)

la maison a aussi engendré un scénario inédit pour Expérience non-fumeur. En effet, le projet repose principalement sur des activités collectives réalisées en classe, des exercices communs, des travaux de groupes et des discussions animées.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le magazine pour les élèves OXY a révélé toute son utilité: pour plusieurs enseignantes et enseignants, il a servi, avec succès, de support

d'enseignement à distance. L'édition du printemps parlant du musicien Passenger contenait entre autres les paroles de la chanson en anglais et des exercices s'y rapportant. Une enseignante a affirmé que le magazine l'avait aidée à donner le coup d'envoi de la nouvelle forme d'enseignement: «Il nous a permis de travailler immédiatement plusieurs branches.»

Le concours créatif lancé par Expérience non-fumeur

en mars était lui aussi adapté à la situation extraordinaire. Il invitait les classes à faire preuve de créativité en partant du thème de l'air pur et de la chanson *Riding to New York*, que ce soit par des photos, bricolages, dessins, textes ou autres. Nous avons reçu de nombreuses créations. Les auteurs des cinq meilleures remportent une récréation pour toute leur classe, qui leur sera apportée en juin.

## En route pour la prochaine édition

Le concours Expérience non-fumeur sera reconduit l'an prochain. Il s'adresse aux classes de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Pour l'année scolaire 2020/2021, elles pourront s'inscrire en ligne sur [www.experience-nonfumeur.ch](http://www.experience-nonfumeur.ch) à partir du mois de septembre.

Expérience non-fumeur est organisée par l'Association suisse pour la prévention du

tabagisme en collaboration avec les centres cantonaux de prévention. Le concours est financé par le fonds de prévention du tabagisme.

| md

**Bravo à la classe de 11H de Jennifer Schweizer de l'ESBV de Corgémont qui remporte un bon de voyage CFF d'une valeur de 500 francs**

## BANQUE RAIFFEISEN PIERRE PERTUIS

## Un peu de douceur pour les EMS de la région

La Banque Raiffeisen Pierre Pertuis a livré une attention gourmande aux 1200 employés des différents établissements médico-sociaux (EMS) de la région



Remise des pralinés par Alexandre Willemin, responsable clientèle entreprises, à Morena Pozner, directrice, et aux employés du home Les Bouleaux à Corgémont

Fidèle à ses valeurs coopératives, dont la proximité et la solidarité, ce geste symbolique vise à remercier les employés de ce secteur d'activité, véritables héros du quotidien, mis à rude contribution ces dernières semaines. Un grand merci à eux!

Cette action a aussi permis de solliciter les confiseries de notre région. Chaque EMS a dégusté de délicieux pralinés confectionnés par des artisans passionnés. La Banque Raiffeisen Pierre Pertuis apporte ainsi son engagement en faveur de l'économie régionale et locale.

Une belle initiative pour exprimer son soutien tant aux commerçants qu'aux employés des EMS, en leur rappelant que la Banque Raiffeisen Pierre Pertuis est toujours là, à leurs côtés, même dans les situations critiques. | mt

Réclame

## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

## L'assemblée communale visera des comptes très positifs

Les ayants droit sont invités le lundi 22 juin prochain à la salle de spectacles

La nouvelle étape de déconfinement, annoncée le 27 mai par les autorités fédérales, autorise la tenue de l'assemblée municipale dite des comptes, agendée au 22 juin. Après avoir parlé vendredi dernier de la diminution proposée du nombre de dicastères municipaux, voyons aujourd'hui la deuxième partie des points au menu de cette soirée.

## Une bonne base

Premier objet important, après le procès-verbal de l'assemblée municipale tenue le 9 décembre dernier, le compte 2019 a déjà fait l'objet d'une large présentation dans ces colonnes (édition du

17 avril). On rappellera simplement que l'exercice écoulé boucle sur un reliquat positif de 76 874 francs très exactement, alors que le budget prévoyait un excès de dépenses de l'ordre de 6100 francs.

Ce résultat appréciable est enregistré après versement de 200 000 francs au Fonds de réserve des bâtiments communaux, et de 200 000 francs également au Fonds pour contrer les fluctuations de la fiscalité.

Ce compte offre à la collectivité une base saine pour affronter, cette année et en 2021 au moins, les inévitables effets qu'aura exercés la pandémie sur les recettes de la commune.

Les autorités et l'administrateur des finances présenteront ce compte en détail et répondront aux questions des ayants droit.

## Sans limitation

Importante également, l'introduction des bons de garde sera soumise à la même assemblée, afin qu'elle puisse intervenir concrètement dès le 1<sup>er</sup> août prochain.

On rappellera que ce système implique le subventionnement des parents qui ont besoin de faire garder leur enfant, et non plus celui des institutions proposant une telle garde. Crèches et mamans de jour reconnues sont désormais placées sur pied d'égalité. Les parents, pour leur part, ont le choix de faire garder leur progéniture dans n'importe quelle institution reconnue du canton de Berne.

Il va de soi que certaines conditions doivent être remplies (clause du besoin) pour bénéficier d'un bon de garde; parmi celles-ci, le taux d'occupation professionnelle (ou de recherche d'emploi, voire de problèmes de santé) des deux parents est primordial.

Le taux de soutien accordé est toujours lié au revenu des intéressés.

On rappellera que le Conseil municipal local a décidé, tout comme la majorité des communes régionales, de ne pas limiter le nombre de bons de garde délivrés sur son territoire.

L'approbation de l'assemblée permettra d'introduire le

nouveau système cet été et donc aux parents de chercher rapidement une place, pour leur enfant, dans une institution ou chez une maman de jour reconnues. D'autant plus rapidement qu'il faut compter un mois, entre la demande de bon et la possibilité de le faire valoir.

## Une protection optimisée

L'assemblée devra par ailleurs se prononcer sur la modification du règlement d'organisation du syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois. Ce faisant, elle acceptera formellement le transfert, déjà effectué, de l'organe de conduite régional (OCReg) à l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B). Cette dernière assure depuis un certain temps le fonctionnement pratique de cet organe.

On rappellera à ce sujet que la protection de la population incombe, dans le canton de Berne, aux autorités exécutives communales. En cas de besoins importants, nécessitant l'engagement de plusieurs organisations de secours, un organe plus vaste, disposant d'une légitimité politique, doit pouvoir conduire et coordonner les interventions. Pour ce genre de cas, les 40 communes du Jura bernois ont décidé de créer un organe commun, l'OCReg.

Avec le nouveau règlement soumis à l'assemblée, cet OCReg passe donc officiellement sous la responsabilité et la conduite de Jb.B. | cm

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Logo / Graphisme  
Site internet

Campagne publicitaire  
Création de stand

Multimédia  
[www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

Installation & service  
Electricité  
Téléphone  
Paratonnerre

**ElectroBircher**

2606 Corgémont  
032 489 11 13  
079 722 17 81

**TM AUTOS** CORGÉMONT SA  
DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Métairie  
**Bise de Corgémont**  
Chez Isa

2606 Corgémont  
Tél. 032 489 31 41

Fermé  
mardi et mercredi

**CHEZ SUZANNE**  
Suzanne Ledermann

Journaux – Tabac – Jeux  
Café – Petite alimentation  
Pain frais tous les dimanches

Grand-Rue 25  
2606 Corgémont  
032 944 19 52  
chezuzanne@bluewin.ch

**Kobelthaus**  
Massif. Individuel. Honnête.

**Junod**  
Boucherie  
Charcuterie

Grand-Rue 16  
2606 Corgémont  
032 489 17 61

**B.K. sàrl**  
ÉCHAFAUDAGE – GERÛSTE

Grand-Rue 17, CP 142, 2606 Corgémont  
032 489 18 48, bk@ysco.ch

Café de la Gare

Vente de produits  
AROMAX  
-Bouillons  
-Sauces  
-Condiments  
-Café de Paris  
J. Egger  
Les Ouches 8  
2606 Corgémont  
032 489 21 47

**TST SA**  
TECHNOLOGIE DE SERIGRAPHIE  
ET TAMPONGRAPHIE

Famille HARI 2606 Corgémont

Pensez à nos artisans et commerçants locaux...

# ILS SONT LÀ

**magasins du monde**  
solidaires au quotidien  
Corgémont

Laiterie de Corgémont  
**La bonne bouille**

Boutique Mariage  
Pour elle, lui et invités

**Coup de Cœur**

www.coupdecoeur.ch

**BS trans**  
Corgémont

transports - Terrassements - service benne - travaux publics

chemin du millier 2 079 290 48 70  
2606 Corgémont 032 489 22 75 bs@bluewin.ch

**CRISTAL JARDIN**  
CRÉATION & ENTRETIEN  
HORTICULTEUR | PAYSAGISTE

CHRISTOPHE THALMANN  
Bureau : Champ de l'Ombre 21  
2605 Sonceboz  
Dépôt : Rue de l'Avenir  
2606 Corgémont  
079 943 49 91  
cristaljardin@gmail.com

**enneasoft**  
sàrl

**Garage de la Courtine**  
F. De Tomi

Grand-Rue 55  
2606 Corgémont  
032 489 20 13

**Weber Transports SA**  
Rue de l'Avenir 53  
2606 CORGÉMONT

Service de bennes  
Terrassements  
Transports

**Dr méd. Roland Brechbühler**

Médecine générale FMH  
Grand-Rue 13, 2606 Corgémont  
Tél. 032 489 11 61, Fax 032 489 25 61

**helvetia**  
Votre assureur suisse.  
Michel Tschan  
079 642 18 55

**Arc Fiduciaire SA**  
Plein Soleil 6  
2606 Corgémont

T 032 488 33 33  
F 032 488 33 34  
@ arc@klgh.com  
w arc.klgh.com

Membre FIDUCIAIRE SUISSE

**AUTOMOBILES JÄGGI**  
CORGÉMONT

**Renfev** Sàrl  
Qualité & Service

**PEINTURE - PLÂTRERIE**  
RÉNOVATION  
Sébastien Bichsel

**chez jean-pierre**  
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE  
Saint-Imier - Villeret - Courtelary -  
Cortébert - Corgémont  
Ouvert le dimanche matin

**Mario**  
PEINTURE  
RÉNOVATION  
PLÂTRERIE  
FAÇADE  
CRÉPIS  
078 875 05 26  
mario@telella.ch  
2606 Corgémont

**Auberge Métairie**  
de Gléresse

*Poterie*  
*Au grès des vents*

**DENNER**

**nettoyage**  
**KLÖTZLI.net**  
reinigung

**COIFFURE DANS L'HAIR DU TEMPS**  
AUDREY MATTHEY ET Océane ROUX  
Grand-Rue 17, 2606 Corgémont  
032 489 19 71

# POUR VOUS !

Consommez aussi local que possible, aussi souvent que nécessaire !

**Chez Heidi**  
Produits du terroir  
079 503 35 12

**MISCHLER SA**  
REVÊTEMENTS DE SOLS

**Restaurant-Pizzeria de l'Etoile**  
2606 Corgémont - 032 489 33 72

**Kocher** & Cie  
2606 Corgémont  
www.garage-kocher-cie.ch  
032 489 15 15  
MACHINES ESPACES VERTS ET HIVERNAUX

**visana**  
Martine Cossavella  
Conseillère en assurance

**Home Les Bouleaux**  
Lieu de vie médicalisé - Corgémont

**MRP**  
Metal Relief Print S.A.  
CH-2606 Corgémont Grand-Rue 2

**Coiffure Nuance**  
Eti & Co

**Espace Odysée**  
Épilation lampe flash et cire  
Massages divers, réflexologie  
Soin du visage, teinture cils et sourcils, maquillage  
Onglerie mains et pieds, solarium self-service 6h-21h

**CAFE PUB**  
**LE PITCH**  
«Chez Jess»  
Grand-Rue 24  
2606 Corgémont  
Tél. 032 534 28 21  
Baby Foot - Fumoir

**GRÜNENWALD - NIKLES S.A.**  
Ferblanterie • Couverture • Charpente  
Façade • Eternit • Paratonnerre  
2607 Cortébert

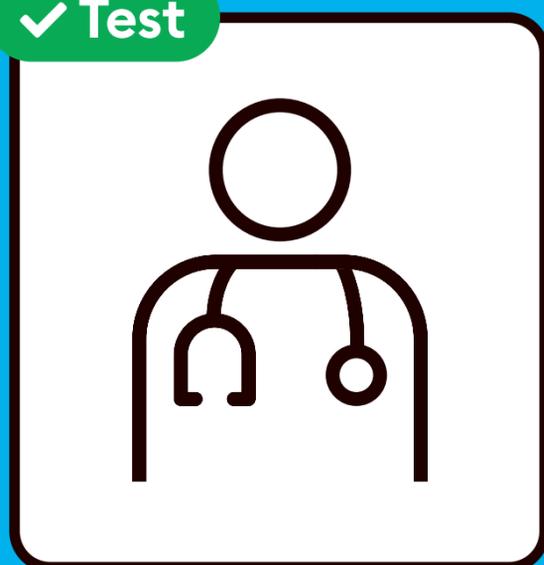
Nouveau coronavirus

Actualisé au 3.6.2020

**VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER:**

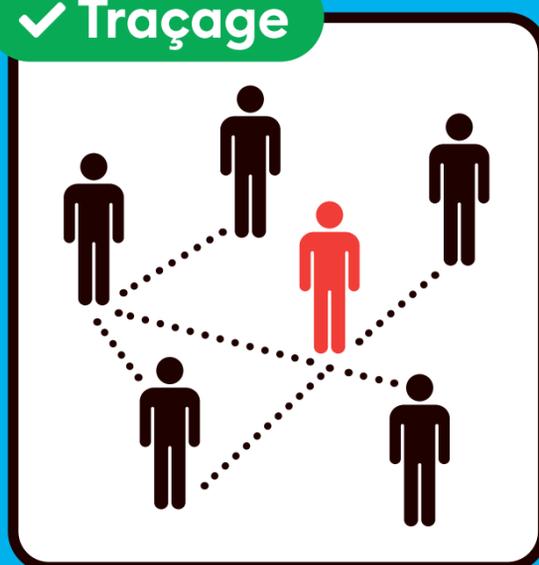
# Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage



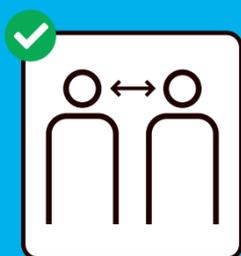
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine



En cas de test positif : isolement.  
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

## Pour rappel :



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Si possible, continuer de travailler à la maison.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

## COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



## Garde d'enfants: les demandes doivent être remplies



Le système des bons de garde entrera en vigueur, dans la commune, le 1<sup>er</sup> août prochain

L'administration municipale rappelle à la population que le système des bons de garde entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> août prochain dans la commune. Pour tous les parents qui ont besoin de faire garder leur enfant dans une crèche ou auprès d'une famille d'accueil, dès la prochaine rentrée scolaire, il est donc temps de remplir la demande ad hoc.

La période des vacances estivales étant proche, il est fortement conseillé de procéder ce mois encore aux démarches ad hoc.

Toutes les informations souhaitables, quant au nouveau système de subventionnement, figurent sur le site de la commune ([www.courtelary.ch](http://www.courtelary.ch)).

### Les Moussaillons sont sur kiBon

Ce nouveau système change la manière de soutenir les parents qui doivent faire garder leurs enfants. Ainsi les aides financières seront-elles désormais versées directement aux

parents, à travers les fameux bons, et non plus aux institutions.

Rappelons que pour avoir accès à un bon de garde, il faut impérativement choisir de faire garder son enfant dans une institution (crèche ou maman de jour) reconnue par le canton de Berne et située sur le territoire de ce dernier.

On soulignera que la crèche municipale Les Moussaillons appartient à ces institutions officielles, qui vient d'ailleurs de faire son entrée sur le site kiBon.

### Tout sur Internet

Les parents pourront remplir leur demande en ligne, grâce au formulaire accessible par l'application kiBon, que l'on trouve sur [www.kiBon.ch](http://www.kiBon.ch). Le grand avantage de cette application: le système est simple et le formulaire est transmis instantanément à l'administration compétente.

De surcroît, comme pour les déclarations d'impôts en ligne,

les données enregistrées sur kiBon sont accessibles en tout temps et partout au requérant qui pourra les modifier si besoin et les récupérer l'année suivante.

Les parents qui n'ont pas accès à Internet peuvent solliciter des formulaires papier auprès de l'administration communale, où ils devront les rapporter une fois remplis de manière exhaustive.

### Besoin d'aide?

Dans les cas exceptionnels, l'administration municipale pourra apporter son aide aux parents qui ne parviendraient pas à remplir le formulaire ad hoc. Cette aide sera dispensée dans les bureaux de la Commune et sur rendez-vous préalable uniquement (032 944 16 01, [admin@courtelary.ch](mailto:admin@courtelary.ch)).

Il va de soi, par ailleurs, que l'administration répond très volontiers, par courriel en priorité, par téléphone en cas d'impérative nécessité, aux questions des parents en lien avec ce nouveau système. | cm

### En septembre

En raison de la pandémie, le règlement relatif à l'introduction des bons de garde dans la commune sera soumis rétroactivement aux ayants droit de la prochaine assemblée municipale, donc à fin septembre. Ce qui n'empêche nullement l'introduction de ce système au 1<sup>er</sup> août prochain. On rappellera en effet que le budget communal 2020 a pris en compte les montants nécessaires prévisibles. | cm

## Rendez-vous à tous le 29 septembre

Les autorités communales ont décidé de repousser l'assemblée municipale, qui était initialement prévue en ce mois de juin. En raison de la pandémie bien évidemment, cette séance du Législatif local a été agendée au 29 septembre prochain. Attention: exceptionnellement, et pour des raisons

d'obligations diverses, cette assemblée se déroulera bien un mardi soir.

Le Conseil municipal se réjouit d'ores et déjà de pouvoir rencontrer la population à cette occasion, ensuite d'une pause estivale dont on espère bien qu'elle aura permis de tourner la page Covid-19.

Le Conseil municipal se réjouit d'ores et déjà de pouvoir rencontrer la population à cette occasion, ensuite d'une pause estivale dont on espère bien qu'elle aura permis de tourner la page Covid-19.

## Soutien à l'égalité

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer un don de deux cents francs au frac, le Centre d'information et de consultation qui s'engage pour l'égalité des chances des femmes et des hommes dans le monde du travail, sur le territoire du Jura bernois et de Bienne.

Le frac fêtait l'an dernier son 10<sup>e</sup> anniversaire et parmi ses quelque mille consultations annuelles, il en a donné à des

habitantes de notre commune. Rappelons que son but consiste à proposer aux femmes un lieu d'échanges et un réseau, un point de contact facilement accessible sur toutes les questions concernant le travail et la conciliation entre famille et travail. Le frac est également ouvert aux hommes qui souhaitent augmenter leur part dans les activités familiales. | cm

Les comptes communaux 2019 (présentés en détail vendredi dernier dans ces colonnes) et quelques objets d'actualité seront soumis le 29 septembre, dès 20h au Centre communal, aux ayants droit de la commune. Nous en parlerons ici en temps voulu. | cm

### Délégation

Ronald Ermatinger, conseiller municipal, représentera les autorités locales à l'assemblée générale annuelle du SASC (Service d'action sociale Courtelary), le jeudi 18 juin dans la commune. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

## SYNDICAT DES EAUX COURTELARY-CORMORET

# Le réservoir de SolBoz remplit parfaitement sa mission

L'opération de transfert a été rondement menée mardi



Le réservoir de SolBoz est en fonction! Il fera l'objet d'une manifestation publique cet automne

Ainsi qu'il l'annonçait dans ces colonnes vendredi dernier, le Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret a procédé mardi à la mise en service du tout nouveau réseau d'eau intercommunal. Grâce à un travail de préparation pointu, l'opération s'est fort bien passée, tous les robinets des deux localités sont désormais alimentés par la nouvelle eau.

### Deux réseaux asséchés

Une dizaine de personnes étaient engagées mardi dans le terrain, qui ont effectué toutes les manutentions nécessaires dans un ordre préétabli. Pour transférer définitivement les deux réseaux communaux d'adduction d'eau, vers le tout nouveau réseau incluant le réservoir de SolBoz, un programme précis réglait les opérations de fermeture et d'ouverture de vannes, de mise hors

service de stations de pompage et de curage des derniers tronçons de conduites.

Ainsi que le souligne Ronald Ermatinger, président du syndicat, il convenait en effet d'éviter toute surpression sur le réseau.

### Sous contrôle

Désormais, des contrôles de pression sont effectués quotidiennement sur le nouveau réseau. On rappellera que cette dernière va être élevée progressivement, qui atteindra la semaine prochaine son niveau définitif, lequel sera supérieur d'environ 2 bars à la pression des anciens réseaux.

Les consommateurs des deux localités sont donc alimentés désormais en eau pompée et conduite à SolBoz par les Services techniques de Saint-Imier. Le Syndicat intercommunal a pour mission immédiate de mettre en place la gestion

pratique du nouveau réseau, à travers un règlement et un tarif ad hoc notamment. Une double consigne primordiale dirigera ces textes, à savoir la limitation de la consommation, en particulier celle qui est due aux fuites, et la sécurité de l'alimentation, à tous points de vue.

### Un numéro d'urgence

Le Syndicat rappelle aux habitants de Cormoret et de Courtelary qu'ils sont invités à signaler toute éventuelle constatation suspecte (bruit dans les conduites, fuite, etc.), en appelant le numéro d'urgence du Syndicat, à savoir le 032 552 05 44.

Finalement, le Syndicat remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées jusqu'ici, à un titre ou à un autre, pour mener cet important projet intercommunal à réalisation. | secc

## CORMORET

# Vide-grenier de CormoAtlas: retour vers le futur

Reprenons les choses où nous les avions laissées: au cœur du village de Cormoret, où l'association CormoAtlas organise à nouveau son traditionnel vide-grenier. Il aura lieu le dimanche 16 août. Bienvenue!

L'édition de l'an passé avait dû être annulée pour cause de chantiers et travaux publics. L'édition de cette année était, elle, menacée par le contexte sanitaire. Mais le vide-grenier 2020 de CormoAtlas pourra avoir lieu comme espéré, sans trop de contraintes. C'est, à ce jour, la conviction de l'association, et celle aussi des autorités, sous réserve que la manifestation se conforme aux directives en vigueur le 16 août prochain.

### Conditions d'inscription

Les inscriptions sont donc ouvertes pour la réservation des stands. Pour mémoire, le vide-grenier de CormoAtlas est ouvert à tous et à toutes, vendeurs et vendeuses d'un jour, non professionnels. Les emplacements sont gratuits et attribués par ordre d'arrivée. Mais comme leur nombre est limité, les premiers servis restent les habitués des éditions précédentes. Les marchands qui font de bonnes affaires sont comme toujours chaleureusement invités à reverser un peu de leur bénéfice dans la caisse de l'association. CormoAtlas tient la buvette, mijote des repas, concocte des desserts et alimente ainsi le fonds destiné à la maison d'accueil de Bouchbel, étape II.

### Réussir ensemble

Dans le Moyen Atlas marocain, CormoAtlas a déjà organisé, financé, et inauguré en 2015, la construction d'un internat pour 128 enfants. La deuxième étape permettra d'atteindre la pleine capacité d'accueil de l'institution de Bouchbel, soit de la doubler. Pour financer ce projet bis, CormoAtlas compte entre autres sur le succès de son vide-grenier annuel. Donc sur le soutien indéfectible de tous les participants – et plus que jamais sur leur compréhension, leur respect mutuel, leur enthousiasme. Et celui de la météo. | av

Inscriptions par mail: [ph.gafner@bluewin.ch](mailto:ph.gafner@bluewin.ch)  
Infos sur [www.cormoatlas.ch](http://www.cormoatlas.ch)

## CORMORET

# La musique reprend ses droits



Anne Chasseur, organiste-concertiste, titulaire de cet instrument vous emmènera sur les chemins de l'imaginaire que peuplent les mélodies et musiques dites *descriptives...* ou *l'imaginaire en action*.

### Sonorités magiques

Berceuse, valse, musique évocatrice de chants d'oiseaux ou de cloches, etc. Oeuvres originales pour orgue, ou pièces pour orchestre transcrites par l'artiste, laissez-vous ravir par ces sonorités magiques et prenantes autant que stupéfiantes.

Bienvenue à tous!

**Samedi 20 juin, Salon de Musique, Vieille Route 22, Cormoret**  
**Ouverture des portes: 17 h**  
**Début du concert: 17 h 30, entracte**  
**Début du repas (facultatif): 19 h 15 env. rés. indispensable**  
**Concert: 25 fr. Repas: 25 fr.**  
**Offre combinée: 45 fr. (boissons n.c.)**  
**Programme et infos sur notre site: [lesdm.ch](http://lesdm.ch) ou 076 343 60 64**

## COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



## Course des aînés

La course des personnes âgées prévue le mardi 1<sup>er</sup> septembre, et à laquelle sont conviées les personnes de plus de 70 ans, est annulée en raison de la situation sanitaire. Pour la remplacer, et dès que ces mêmes conditions sanitaires le permettront, un souper avec animation sera organisé pour les personnes de plus de 65 ans. Cette manifestation permettra de soutenir

l'économie locale qui en a certainement besoin. Une première action a déjà été menée, début mai, et destinée à tous les couples ou personnes de plus de 65 ans, qui ont reçu un arrangement floral préparé par la maison Gonthier Fleurs. Ce geste a été très apprécié en rapport aux très nombreux remerciements qui ont été adressés au Conseil municipal. | cm

## Compensation des charges

La décision du canton en rapport avec la compensation des charges concernant les transferts de charges résultant d'une nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes pour l'année 2020 mentionne une dépense de 174 207 francs, alors que le montant prévu au budget était de 169 900 francs. | cm

## CATHOLIQUES

**UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE**  
BIENNE cure Sainte-Marie  
032 329 56 01

**Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry, les 16 au 20 juin:** Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant. A partir du 28 mai dernier, les funérailles sont à nouveau célébrées librement dans les églises, les chapelles ou dans les funéraires. La limitation à la participation d'une vingtaine de personnes tombe. Par contre, toutes les mesures de protection mises en œuvre pour les autres célébrations devront être observées. **Prochaine messe:** samedi 20 juin à 18 h, Chapelle de Péry-Reuchenette, la limitation imposée par le Covid-19 à la messe sera de 16 personnes compte tenu de la surface de la Chapelle. Un panneau en début d'escalier vous annoncera si la Chapelle est complète. **Célébrations catholiques:** se référer à l'Angelus. Les messes ont repris progressivement de manière publique à partir du 28 mai. Le Vicariat a souhaité que tout soit mis en œuvre, au niveau local, pour que les célébrations puissent être proposées dans chaque unité pastorale. L'Eglise catholique entend respecter les prescriptions fédérales en vigueur. Les messes qui reprendront ne se vivront plus de la même manière qu'avant le confinement. La capacité d'accueil des églises sera très limitée, les places dans les bancs seront marquées, la liturgie sera vécue simplement et toute interaction entre les personnes présentes sera exclue. Il ne s'agira donc pas d'un retour à la normale. Le contexte étant toujours en évolution, les règles de protection, le nombre de célébrations proposées, les églises qui les accueilleront, les formes d'animation connaîtront des modifications au cours du mois de juin et des mois suivants.

**Newsletter:** pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à [cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch](mailto:cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch).

**Visites de la Chapelle:** pas encore au programme.

**Location de la salle Sainte-Bernadette:** toujours pas actuelle.

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

**PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA**  
SAINT-IMIER rue des Roses 6  
case postale 207

**Culte:** prochaine messe le 5 juillet

**PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN**

**Culte:** samedi 13 juin à 17 h 30 à Tramelan.

**Informations:** l'équipe pastorale se tient à disposition si besoin au 077 460 91 48. Le secrétariat est ouvert le lundi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et le jeudi après-midi de 13 h 30 à 18 h. Vous pouvez trouver des renseignements sur notre site internet:

[www.cathberne.ch/tramelan](http://www.cathberne.ch/tramelan)

**PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER**

**Horaire liturgique:** samedi 13 juin, 18 h, Corgémont; dimanche 14 juin, 10 h, Saint-Imier; mardi 16 juin, 9 h, Corgémont; jeudi 18 juin, 19 h, Saint-Imier.

## RÉFORMÉES

**AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL**

**Ecoute et prière:** pour prendre rendez-vous, téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à [ecoute@referguel.ch](mailto:ecoute@referguel.ch). Les rencontres sont assumées en alternance par les pasteurs de l'Erguël Serge Médebielle et Richard Riesen.

**PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT**

**Reprise des activités paroissiales:** nos cultes ont repris, les visites reprennent doucement et les activités habituelles se réorganisent. Nous restons évidemment prudents, mais nous nous réjouissons de vous retrouver en chair et en os, tout en restant présents pour vous par téléphones et courriels.

**Reprise des cultes en présence:** le Conseil fédéral a décidé la possibilité de la reprise des cultes. Afin de garantir que les normes d'hygiène sont respectées à cette occasion, le conseil de paroisse a mis en place un plan de protection qui vous sera expliqué à chaque culte. Par ailleurs, la chapelle de Cortébert ne sera pas employée pour les cultes dominicaux, faute de places suffisantes tant que les deux mètres de distance restent en vigueur.

**Prière œcuménique:** chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont. Ce moment de partage de silence et d'oraison, dans l'esprit de Taizé, est ouverte à toutes et tous. Les événements qui se passent chaque jour dans le monde ou tout près de chez nous, appellent hommes et femmes de bonne volonté, enracinés dans le message du Christ à poser des signes d'Unité.

**Culte:** dimanche 14 juin à 10 h, au temple de Corgémont. Officiant: David Giauque.

**Erratum date assemblée de paroisse:** en raison de l'incertitude liée auparavant à la tenue des assemblées, le conseil de paroisse a décidé de déplacer l'assemblée de paroisse ordinaire au 6 juillet, comme indiqué dans l'avis officiels du précédent numéro. Cette date remplace et annule celle communiquée auparavant, notamment dans le journal *Réformés*.

032 489 17 08

[www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert](http://www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert)

Secrétariat: [corgecorte@referguel.ch](mailto:corgecorte@referguel.ch)

David Giauque, 079 823 75 84  
[david.giauque@referguel.ch](mailto:david.giauque@referguel.ch)

Services funèbres:  
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:  
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:  
E. Hohermuth, 032 963 11 89  
[4hohermuth@bluewin.ch](mailto:4hohermuth@bluewin.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET**

**Coronavirus:** toutes les activités de notre paroisse sont annulées ou reportées. Votre paroisse continue d'être présente pour vous par téléphone ou courriel. Vous trouverez encore d'autres renseignements dans le communiqué de notre collaboration avec le syndicat des paroisses d'Erguël. Le pasteur Werner Habegger reste joignable par téléphone au 079 668 76 94 si vous avez besoin de réconfort.

Werner Habegger, pasteur,  
032 489 18 09  
[werner\\_habegger@bluewin.ch](mailto:werner_habegger@bluewin.ch)

Philippe Hauri, président,  
079 271 99 10  
[philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:philippe.hauri@bluewin.ch)

Annelise Stieger, secrétaire,  
079 413 47 32  
[annelise@bluewin.ch](mailto:annelise@bluewin.ch)

Services funèbres:  
Permanence au 0800 225 500

**PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE**

**Reprise:** suite aux nouvelles dispositions en vigueur dans le pays, le conseil de paroisse prépare la reprise

des cultes; vous en serez informés en temps voulu par la presse régionale. Nous communiquons toujours via le téléphone et autres moyens (courriel, whatsapp, site de notre église, etc). Sur le site internet de notre église, vous pouvez voir des cultes en ligne ou lire des méditations diverses des collègues de la région dont votre pasteur. Le pasteur (que vous pouvez joindre au 079 414 03 60) et les personnes engagées de notre paroisse œuvrent de différentes manières pour que nous soyons Eglise en quelque circonstance que ce soit.

**Mini-culte:** dimanche 21 juin, en ligne, de votre pasteur.  
**Conseil de paroisse:** mardi 16 juin, Cure, 8 h 30.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente  
et service auto, 032 961 15 81  
ou 079 291 42 05

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY** rue du Collège 12

**Cultes:** dimanche 14 juin, 10 h, à Péry. Officiants: Daniel de Roche, Gilles Bourquin, Anne Noverraz. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

**Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sornetan.

**Accompagnement des pasteurs:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, n'hésitez pas à contacter nos pasteurs qui se tiennent à votre disposition. Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

**Activités paroissiales:** supprimées jusqu'à nouvel avis. Votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85  
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

[contact@paroisse-rondchatel.ch](mailto:contact@paroisse-rondchatel.ch)  
[www.paroisse-rondchatel.ch](http://www.paroisse-rondchatel.ch)

Services funèbres:  
permanence au 079 724 80 08

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76  
Gilles Bourquin 079 280 20 16

**PAROISSE RÉFORMÉE RENAN**

**Reprise:** voir communiqué sous paroisse de la Ferrière ci-contre

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente  
078 761 46 38

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER**

**Culte:** dimanche 14 juin à 10 h à la Collégiale. Pasteur officiant: Marco Pedrol. Offrande: Fonds de la FEPS pour le travail des femmes.

**Nous restons à votre service:** le déconfinement est en route, mais la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

*Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande, en s'adressant au secrétariat au 032 941 37 58, à paroisse.st-imier@hispeed.ch*

Aumônerie des homes:  
Lara Kneubühler, 079 777 57 92,  
[lara.kneubuehler@gmx.de](mailto:lara.kneubuehler@gmx.de)

Pasteur remplaçant:  
Marco Pedrol, 076 588 98 85,  
[marco.pedrol@sunrise.ch](mailto:marco.pedrol@sunrise.ch)

Permanence téléphonique pour les services funèbres:  
le pasteur de service peut être atteint au 0800 22 55 00

Adresse e-mail:  
[paroisse.st-imier@hispeed.ch](mailto:paroisse.st-imier@hispeed.ch)

Notre site: [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL**

**Culte communautaire:** dimanche 14 juin à 10 h à Sombeval.

**Aînés:** la pause estivale est avancée, et les rencontres des aînés reprendront au plus tôt en septembre.

**Catéchisme cycle 1, 3H-6H:** les enfants sont invités au culte de famille du dimanche 28 juin à 10 h au temple de Sombeval, en respectant les consignes d'hygiène et séparation des classes. Responsable: Annerose Riesen, 076 615 23 52, [annarosa.riesen@sunrise.ch](mailto:annarosa.riesen@sunrise.ch).

**Accompagnement du pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous par téléphone, WhatsApp ou Skype, exceptionnellement à la salle de paroisse, les visites à domicile ne sont pas encore autorisées. N'hésitez pas à le contacter.

Téléphone de piquet de l'Erguël,  
services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël),  
032 489 17 68, 076 536 53 26,  
[richard.riesen@referguel.ch](mailto:richard.riesen@referguel.ch)

[www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval](http://www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval)

**PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER**

**Culte en présence:** dimanche 14 juin, 10 h, Sonvilier, officiant: Alain Wimmer.

**Site internet:** le site internet des paroisses de l'Erguël s'est considérablement enrichi pendant la période du confinement: vidéos, mini-cultes, méditations, textes et poésies. A découvrir sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16  
(aussi SMS et WhatsApp),  
[alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch)

Présidente de paroisse:  
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Permanence des services funèbres:  
0800 225 500

Site internet: [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

**STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES** rue du Pasteur Frêne 12

**Nächster Gottesdienst:** am 21.6. um 10 Uhr in Moutier. Die Hygienemassnahmen werden angewendet.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

**PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN**

**Culte:** dimanche 14 juin, 10 h, église. Pasteur Jean Lesort Louck. Collecte: ProCap. Taxi sur appel: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 717 05 39.

**Conseil de paroisse:** mercredi 18 juin, 19 h 30, maison de paroisse, séance. **Information:** la permanence du secrétariat demeure fermée au public, mais atteignable au 032 487 48 20. En cas de non-réponse, la présidente, Evelyne Hiltbrand, sera joignable au 079 717 05 39.

**Les pasteurs du Par8 à votre écoute:** Liliane Gujer, 079 852 14 64. Daniel Wettstein, 032 481 24 06. Eric Schindelholz, 079 758 16 74. Françoise Surdez, 032 481 20 05. Jean-Marc Schmid, 079 682 81 76. Jean-Luc Dubigny, 076 822 21 19. Jean Lesort Louck Talom, 077 512 68 98. Reto Gmünder, 032 481 15 55.

Services funèbres:  
permanence au 0848 778 888  
[www.par8.ch](http://www.par8.ch)

**PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET**

**Reprise des activités:** le conseil de paroisse de Villeret a décidé de

reprendre les cultes le 5 juillet et les activités avec la grillade du 21 août. Les locations de la cure pourront à nouveau reprendre dès le 1<sup>er</sup> août. Seront garanties les mesures de sécurité prévues à ces dates. **Proes:** le 2 juillet à 20 h à la cure, pour des raisons de sécurité sanitaire veuillez vous annoncer auprès de Matteo Silvestrini par message, WhatsApp, mail ou téléphone jusqu'au matin du 2 juillet.

Heure d'ouverture bureau:  
vendredi matin 8 h-11 h

Présence pastorale:  
mercredi, jeudi et permanence au bureau le vendredi matin

Services funèbres et urgences:  
0800 225 500

[villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch)

[www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

## ÉVANGÉLIQUES

**ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT** sur le Crêt 3

**Culte français:** dimanche 14 juin à 10 h.

**Culte allemand:** dimanche 28 juin à 13 h 45.

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET**

R. Geiser, 078 652 64 04  
[www.eemvs.ch](http://www.eemvs.ch)

**ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN** Le Crêt 2

**Culte:** dimanche 14 juin, culte à 10 h sur notre site internet [www.eglisemvmt.ch](http://www.eglisemvmt.ch). Programme vidéo pour les enfants dès 5 ans disponible sur notre site internet également. **Coronavirus:** plus de rencontres, ni d'activités organisées dans nos locaux, jusqu'à nouvel avis. Toutefois, nous proposons des cultes diffusés sur notre site internet, ainsi que des vidéos d'encouragement durant la semaine. Ces différents contenus sont à disposition de tous.

[www.eglisemvmt.ch](http://www.eglisemvmt.ch)

**ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER** Jacques-David 12

**Cultes:** durant le mois de juin, des cultes en alternance entre la maison et les locaux d'église comme suit: à la maison le 21 juin et à l'église les 14 et 28 juin. Dans nos locaux, des mesures d'hygiène collective sont mises en place selon les directives de l'OFSP et du Réseau évangélique Romand. Possibilité de vivre tous les cultes *clé en main* à la maison, pour info: pasteur Luc Normandin 032 941 58 25.

**Service d'entraide:** disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: 032 941 58 25  
**Autres activités:** suspendues jusqu'à nouvel avis.

Luc et Renate Normandin  
032 941 58 25  
<http://egliseroc.wordpress.com>

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER** Fourchaux 36

**Culte:** dimanche 14 juin, 10 h, culte en plein air chez la famille Sauser au Cerneux-Veusil suivi d'un pique-nique sorti du sac pour ceux qui le désire. En cas de pluie, le culte est à suivre sur notre site [www.la-bethania.ch/blog/](http://www.la-bethania.ch/blog/) dès 9 h 30 ou peut-être qu'il aura lieu dans notre salle, à voir!

**A votre disposition:** le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur,  
032 941 49 67  
[www.la-bethania.ch](http://www.la-bethania.ch)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER** rue Paul-Charmillot 72

**JAB junior:** samedi 13 juin, 15 h. **Culte:** dimanche 14 juin, 10 h, prédication Léo Mutzner. Ecole du dimanche. Garderie. **Club d'enfants:** jeudi 18 juin, 12 h.

David Weber, pasteur  
[dj.weber@gmail.com](mailto:dj.weber@gmail.com)  
[www.ab-stimier.ch](http://www.ab-stimier.ch)

**ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER** rue de Châtillon 18

**Service religieux:** reprise le dimanche 14 juin à 9 h 30. Mercredi 17 juin à 20 h. Des mesures de protections adaptées seront appliquées. Un nombre maximum de participants sera autorisé. Les membres actifs contactés cette semaine peuvent venir sans autre. Les autres sont les bienvenus jusqu'à la capacité maximale. Veuillez annoncer au 079 240 72 73 avant de venir. Les personnes à risques sont encouragées à rester encore chez elles. Les services religieux peuvent toujours être suivis par vidéo (IPTV): Le dimanche à 9 h 30, <http://skipa.tv/channels/geneva/>, nom d'utilisateur: daswort, mot de passe: dreiineinz. Changements éventuels et informations de dernière minute sont disponibles: [stimier.nak.ch/nc/termine/](mailto:stimier.nak.ch/nc/termine/)  
**Autres activités:** encore suspendues.

Didier Perret, [dpe2610@gmail.com](mailto:dpe2610@gmail.com)  
079 240 72 73  
[www.stimier.nak.ch/agenda](http://www.stimier.nak.ch/agenda)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ** Pierre-Pertuis 2

En raison de l'épidémie, nous vous proposons en vidéo-conférence des messages bibliques, des histoires pour les enfants et des temps de prières.

[www.eepp.ch](http://www.eepp.ch)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN**

**Culte:** dimanche 14 juin à 10 h aux Mottes, garderie, activités pour les enfants.

**Réunion de prière:** lundi 15 juin à 20 h à la rue des Prés

[www.menno-sonnenberg.ch](http://www.menno-sonnenberg.ch)

**ARMÉE DU SALUT TRAMELAN** Grand-Rue 58

P. et M. Donzè, 032 487 44 37  
[www.ads-tramelan.ch](http://www.ads-tramelan.ch)

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN** Grand-Rue 116  
entrée: face à Albert Gobat 15

032 487 32 17, [eric.germain@lafree.ch](mailto:eric.germain@lafree.ch)  
[www.eglisedufiguier.ch](http://www.eglisedufiguier.ch)

**ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN** rue A. Gobat 9

Suivez nos activités et découvrez des vidéos et des textes sur notre site [www.oratoiretramelan.ch](http://www.oratoiretramelan.ch)

032 487 43 88 ou 032 487 31 40  
[www.oratoiretramelan.ch](http://www.oratoiretramelan.ch)

**COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL**

Toutes activités suspendues jusqu'à nouvel avis.

## TÉMOINS DE JÉHOVAH

**SAINT-IMIER** rue du Vallon 28

Plus d'informations: [jw.org](http://jw.org)  
(site officiel gratuit)

Délai paroisses  
LUNDI SOIR

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

# La Bibliothèque municipale vous invite au voyage...

A défaut de vols autour du monde, venez donc faire le plein de lecture en perspective des vacances estivales

La Bibliothèque municipale et scolaire a rouvert ses portes normalement, pour ce qui est des horaires en tous les cas. Chaque mardi de 17h à 18h30, elle reçoit les habitants de tous âges, qui y trouveront de quoi voyager délicieusement, sans pourtant quitter le sol de Cormoret.

**Un à la fois...**

Attention, les mesures particulières sont cependant toujours en vigueur « Nous avons reçu 16 pages de recommandations impératives », s'exclame Nicole Hager Oeuvery, responsable de l'institution. Dès lors, la bibliothèque n'accueille qu'un visiteur à la fois (ou un enfant accompagné d'un parent), les autres étant priés d'attendre leur tour dans le couloir.

On dépose ses livres en retour sur la table ronde, et l'on ne s'approche pas de la bibliothèque.

Pas question non plus de flâner, feuilleter ou même lire, confortablement assis dans un pouf... « Il n'y a plus aucun siège pour l'instant. Durant une quinzaine d'années, nous nous sommes efforcés de transformer l'institution en un lieu accueillant et convivial. Et aujourd'hui, pandémie oblige, nous exhortons les visiteurs à faire vite... »

Des visiteurs dont les bibliothécaires choisissent la santé, on le soulignera, puisque les

ouvrages passent une période de quarantaine entre chaque sortie.

**Un duo et leurs aides**

Deux bibliothécaires bénévoles officient actuellement, Nicole Hager et Delphine Kündig. Autour de ce duo intervient une équipe de choc formée de six retraités, qui s'activent occasionnellement au recouvrement, étiquetage et classement des nouveaux ouvrages. Mardi matin, ils étaient justement occupés à ces tâches incontournables, qui vous vaudront dès mardi prochain quantité de nouveautés sur les rayons!

Il convient de souligner que si la bibliothèque procède évidemment à des achats financés par la Municipalité, elle s'enrichit également de nombreux ouvrages offerts par des habitants de la commune. « Certains concitoyens nous apportent les nouveaux livres qu'ils ont appréciés, et c'est très précieux. »

Important: les bibliothécaires sont constamment à l'écoute des lecteurs, qui sont chaleureusement invités à proposer de nouvelles acquisitions.

**Bonne surprise**

« Durant le confinement et donc la fermeture obligée des lieux, nous avons mis à disposition des habitants une corbeille de livres à donner, que chacun pouvait également ali-



Les deux bibliothécaires et leurs aides au travail mardi matin, de gauche à droite: Delphine Kündig, Gilbert Ogi, Christiane Wimmer, Jean Wimmer, Nicole Hager Oeuvery et Jean-François Coppel; manquent sur la photo: Annelise et Jean Vaucher.

menter. Or nous avons eu la très agréable surprise d'y trouver régulièrement des ouvrages de qualité, récents et intéressants, qui intègrent actuellement nos rayons. »

Signalons encore que la bibliothèque accepte les puzzles d'occasion (complets évidemment!), qu'elle met à disposition des intéressés. Ces jeux sont donnés.

**Hâtez-vous!**

Une seule recommandation: hâtez-vous de rallier la bibliothèque, qui sera encore ouverte à trois reprises (les 16, 23 et 30 juin de 17h à 18h30) d'ici les vacances estivales. Ces vacances, justement, où vous apprécierez une jolie pile de

livres à déguster sous le soleil de Cormoret! | cm

**Intéressé à donner un coup de main à la Bibliothèque locale? N'hésitez pas à contacter Nicole Hager, nicole.hager@bluewin.ch, 079 469 28 63**

## Coups de cœur

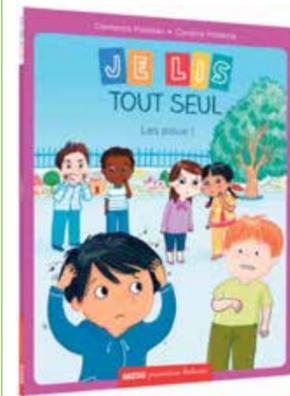
Nicole Hager, responsable de la bibliothèque, partage ses deux coups de cœur de la rentrée post-confinement: « J'ai littéralement tremblé avec *Octobre*, de Soren Sveistrup. Cet auteur danois tient son lecteur en haleine d'une manière exceptionnelle. Je recommande chaudement aussi *L'Empreinte*, d'Alex Marzano-Lesnevitch; l'auteure y raconte sa propre histoire, qui part de son opposition farouche à la peine de mort. Ce Grand Prix 2019 des lectrices d'Elle, également Prix du livre étranger 2019 de France Inter, marie thriller, autobiographie et journalisme d'investigation. »

## Quelques nouveautés

Depuis la réouverture liée au déconfinement, la Bibliothèque ne cesse d'introduire de nouveaux ouvrages sur ses rayons. En voici un extrait, histoire de vous donner l'eau à la bouche:

**Premières lectures**

- Série Je lis tout seul:
- La nouvelle maîtresse
- Le nouvel élève
- Les poux!
- La rentrée des classes



**Romans ados**

*Une fille de perdue, c'est une fille de perdue*, Claire Renaud

**Bandes dessinées**

- Mamette N° 4, *Entre ciel et terre*
- *Obélix et compagnie*, Uderzo
- Garfield: *Une lasagne pour mon royaume*
- Le petit Spirou: *C'est du joli*
- *Comment Obélix est tombé dans la marmite*
- *Cath et son chat Tome 1*

**Romans adultes**

- *Homo Deus*, Yuval Noah Harari
- *Et toujours les forêts*, Sandrine Collette
- *La mère morte*, Blandine de Caunes
- *La golf blanche*, Charles Sittenstuhl
- *Floride*, Lauren Groff
- *Changer l'eau des fleurs*, Valérie Perrin
- *Dans son silence*, Alex Michaelides
- *Un si long silence*, Sarah Abitbol
- *Le consentement*, Vanessa Springora

**Romans noirs**

- *L'empreinte*, Alex Marzano
- *Ce que savait la nuit*, Arnaldur Indridason
- *La fanfare de Reykjavik*, Arnaldur Indridason
- *Octobre*, Soren Sveistrup
- *L'archipel des larmes*, Camilla Grebe

## Bureau de vote

En vue de l'élection communale du 5 juillet, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante: président: Marc Mermod, secrétaire: Jérôme Ganguillet, membres: Carole Isler, Priscille Lais et Michaël Bögli.

| cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

# Comptes municipaux 2019

Le Conseil municipal de Villeret a approuvé, dans sa séance ordinaire du 25 mai, les comptes communaux 2019.

Ceux-ci bouclent avec un résultat à 0 pour le compte général alors que le budget 2019 prévoyait un excédent de charges de 21 700 fr. En effet, le compte de résultat enregistrant un excédent de revenus et les amortissements ordinaires étant inférieurs aux investissements nets, un amortissement supplémentaire de 33 100 fr. a été comptabilisé, selon les normes MCH2.

Le compte de résultat global, comprenant le compte général financé par les impôts et les trois financements spéciaux financés par les taxes, enregistre un excédent de charges de 65 300 fr.

Au niveau de la fortune, l'excédent du bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 1 144 000 fr.

Au sujet des comptes de résultats, l'exécutif se déclare satisfait de la santé financière et apporte quelques commentaires sur certains chapitres de la comptabilité communale:

Le chapitre *formation* enregistre un excédent de charges de 690 800 fr. (budget 741 100 fr.). L'économie d'environ 50 000 fr. découle principalement de charges moins élevées du syndicat scolaire.

Le chapitre *transports et télécommunications* enregistre un excédent de charges de 472 000 fr. (budget 444 900 fr.). Les dépenses supplémentaires proviennent principalement de l'entretien des machines et outils de la voirie.

Le chapitre *FS alimentation en eau* enregistre un excédent de charges de 20 600 fr. (budget zéro). Ce résultat déficitaire s'explique par des dépenses nécessaires à l'entretien du réseau d'eau. Pour information, la vente d'eau propre, ainsi que les émoluments de base, ont généré des revenus de 180 400 fr. Les taxes uniques de raccordement, quant à elles, sont virées directement dans le financement spécial et par conséquent ne modifient pas le résultat du service.

Le chapitre *FS traitement des eaux usées* enregistre un excédent de charges de 29 300 fr. (budget zéro). Ce résultat déficitaire s'explique par la décision de l'assemblée municipale, sur proposition de l'exécutif, de diminuer le prix du m<sup>3</sup> des eaux usées de 3 fr. 50 à 2 fr. 35 (-33%) en 2018. Pour information, les taxes variables, ainsi que les émoluments de base, ont généré des revenus de 206 800 fr. Les taxes uniques de raccordement, quant à elles, sont virées directement dans le financement spécial et par conséquent ne modifient pas le résultat du service.

Le chapitre *FS gestion des déchets* enregistre un excédent de charges de 15 300 fr. (budget 0 fr.). Ce résultat déficitaire s'explique par la décision par l'assemblée municipale, sur proposition de l'exécutif, de diminuer la taxe annuelle de base des déchets de 120 fr. à 100 fr. pour les personnes seules et de 240 fr. à 200 fr. pour les couples. Les taxes de déchets des entreprises n'ont pas été modifiées.

Le chapitre *impôts* enregistre un total de revenus de 2 482 900 fr. (budget 2 707 000 fr.). Dans le détail, les impôts représentent: pour les personnes physiques 1 692 000 fr. (budget 1 590 000 fr.) / pour les personnes morales 149 000 fr. (budget 696 000 fr.) / pour la taxe immobilière 203 000 fr. (budget 200 000 fr.) / pour les impôts des frontaliers 336 000 fr. (budget 350 000 fr.).

Le chapitre *péréquation financière LPFC* enregistre un excédent de charges de 63 300 fr. (budget 132 500 fr.).

Le chapitre *rendement des immeubles PF* enregistre un excédent de revenus de 184 000 fr. (budget 29 000 fr.). Cette différence est due en partie aux frais prévus pour le raccordement au chauffage à distance de tous les immeubles PF qui ont finalement été reportés en 2020. Pour information, les revenus liés à la location des terrains et droits de superficie sont de 76 000 fr.

Le chapitre *amortissements PA existant / réserve d'amortissements* enregistre des charges de 338 300 fr. (budget 305 200 fr.). Ce montant se compose de 305 200 fr. d'amortissements relatifs au patrimoine PA existant lors de l'entrée en vigueur du MCH2 (à amortir en 8 ans dès 2016) et 33 100 fr. au titre de réserve d'amortissements supplémentaires.

Au sujet des investissements, l'exécutif apporte quelques commentaires:

Le compte des *investissements* enregistre des dépenses de 1 058 600 fr., des recettes de

2000 fr., soit des charges nettes de 1 056 600 fr.

Les principales dépenses ont été engagées pour: la rénovation du collège pour 1 024 700 fr. / les routes communales pour 9600 fr. / la correction des cours d'eau pour 19 400 fr. et l'organisation du territoire (révision PAL pour 2800 fr.)

Ces comptes ont été contrôlés par la commission de vérification en date des 3 et 4 juin dans les locaux de l'administration communale.

L'exécutif remercie vivement Barbara Hertig pour la bonne tenue des comptes communaux ainsi que la commission de vérification des comptes pour ses remarques constructives et son contrôle minutieux des deniers publics.

Le Conseil municipal engage vivement les citoyennes et citoyens à accepter les comptes 2019 de la commune de Villeret qui enregistrent un résultat à zéro pour le compte général et un déficit de 65 342 fr. pour le compte global.

L'exécutif donne rendez-vous aux citoyennes et citoyens de Villeret le 29 juin à 19h30 à la halle de gymnastique pour la passation et l'approbation des comptes communaux 2019. | cm

## Commission d'école

Arrivé à la fin du délai permettant de faire part de son intérêt pour siéger à la commission d'école, le Conseil municipal proposera à la prochaine assemblée des délégués de nommer Thor Maeder. | cm

## Halle de gymnastique

Le Conseil municipal a décidé une réouverture progressive du complexe communal. Toutefois, les vestiaires restent fermés jusqu'à nouvel avis. Les utilisateurs sont priés de contacter l'administration afin de connaître les conditions d'utilisation de la halle. | cm

## Prestations complémentaires

C'est une somme de 213 982 fr. que nous allons dépenser cette année dans le compte *Part communale aux prestations complémentaires*, nous avons dépensé 207 225 fr. en 2019. Le compte *Part communale aux allocations familiales* mentionnera une dépense de 4188 fr. alors qu'elle était de 5554 fr. en 2019. La contribution totale 2020 sera donc de 4130 fr. inférieure aux prévisions budgétaires. | cm

## Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 26 mai à la rue des Pontins 9 mentionne les résultats suivants: *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml: 0; *Entérocoques* / germe(s)/100 ml: 0; *Germes aérobies* / germe(s)/ml: 1. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni *Entérocoques* dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

## Combe-Grède

Une séance réunissant Jura bernois Tourisme, Parc régional Chasseral, les bénévoles du sentier, Berne Rando et la commune, est agendée le 23 juin prochain pour évoquer les problèmes de parc et d'accès au parc de la Combe Grède, afin de tenter de trouver une solution permettant d'améliorer la sécurité tant pour les riverains que pour les promeneurs cheminant le long de la rue de la Combe Grède. | cm

## Œuvres sociales

Nous avons reçu la décision du canton concernant le détail du décompte d'aide sociale 2019 que nous imputons en 2020. La dépense, de 494 631 fr. sera de 8431 fr. plus élevée que le montant budgété. | cm

## Route fermée

Villeret Energie SA nous communique que la rue Jacques-René Fiechter sera fermée du lundi 15 au jeudi 18 juin, entre les numéros 4 et 7. Pour la grande majorité des résidents de cette rue, l'itinéraire en provenance de la croisée avec les rues Neuve et Tivoli devra être privilégié. | cm

16 communes  
1 JOURNAL

## AVIS MORTUAIRE

C'est avec une grande tristesse que ses amis tireurs  
ont appris le décès de

**Monsieur  
Hans Zurbrügg**

*Membre d'honneur*

Ils tiennent à exprimer ici leurs sincères condoléances  
à sa famille.

*Société de Tir de Saint-Imier      Société de Tir Pistolet Sonvilier*

## AVIS MORTUAIRE / TODESANZEIGE

*Wenn meine Kräfte mich verlassen,  
die Hände ruh'n, die stets geschafft,  
trägt still das Leid, ihr meine Lieben,  
gönnt mir Ruh', es ist vollbracht.*

*Traurig aber dankbar, dass er nach langer Krankheit seine  
Ruhe finden durfte, nehmen wir Abschied von unserem lieben*

Dans la tristesse de la séparation, mais aussi dans le réconfort  
de savoir qu'il a trouvé le repos après une longue et pénible  
maladie, nous faisons part du décès de

**Hans Zurbrügg**

*16.02.1936 - 02.06.2020*

*Dankbar sind wir für die Zeit, die wir mit dir erleben durften.*

Elsbeth Zurbrügg  
Hansruedi et Regine Zurbrügg  
Joëlle Zurbrügg

ainsi que les familles parentes et alliées

*Aufgrund der aktuellen Lage fand der Abdankungsgottesdienst  
im engsten Kreis statt.*

Selon les directives actuelles, la cérémonie d'adieu a eu lieu  
dans l'intimité familiale.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le personnel  
soignant de l'hôpital de Saint-Imier et des soins à domicile pour  
leur soutien.

Adresse: Famille Zurbrügg  
Rue Ferdinand Gonseth 16  
2615 Sonvilier

## AVIS MORTUAIRE

**Le Club des Aînés de Sonvilier**  
a la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Hans Zurbrügg**

*Membre dévoué de l'équipe d'animation*

Nous présentons à son épouse et à sa famille  
nos très sincères condoléances.

Sonvilier, juin 2020

## AVIS MORTUAIRE



*Le véritable tombeau des morts  
c'est le cœur des vivants*  
Jean Cocteau

Claire Maurer et son amie Yvette Liechti  
Anne-Marie Maurer  
Frédéric et Rahel Maurer

les familles parentes et les proches

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Eugène Maurer**

*7 avril 1927 - 6 juin 2020*

enlevé à leur tendre affection et qui s'est endormi après une  
longue vie bien remplie.

La famille tient à exprimer toute sa gratitude au personnel du  
Home Les Lauriers pour son dévouement et son accompagnement  
chaleureux.

Selon les désirs du défunt, la cérémonie d'adieu aura lieu dans  
l'intimité de la famille et des proches.

Adresse de la famille: Anne-Marie Maurer  
Altenbergstrasse 126  
3013 Berne

Courtelary, les Pâquerettes 12, le 6 juin 2020

## MUSÉE DE SAINT-IMIER

## Avis de recherche !

**Vous possédez des tabourets en bois anciens du Jura bernois, un artiste souhaite les photographier**

Dans le cadre d'une publication artistique, le Musée de Saint-Imier assiste l'artiste Simon Boudvin dans sa campagne photographique. L'idée est de réaliser des prises de vues dans leur environnement des tabourets qui composent le Jura bernois. De l'escabeau du Moyen Age aux tabourets d'horlogers en passant par les sellettes de traite, il s'agit d'explorer les variations possibles dans la conception de ce siège.

Des sessions de photographies seront organisées la semaine du 6 juillet, en situation (dans les ateliers, dans les salons, dans les greniers). Les personnes possédant de tels objets et souhaitant participer à ce projet sont invitées à s'annoncer auprès du Musée de Saint-Imier: 032 941 14 54 – musee@saint-imier.ch.

Ce projet est porté par *Bermuda*, ateliers de résidence et de production artistique basés à Sergy (FR), dans le cadre du

programme *les bâtisseurs*. La publication est agendée pour le printemps 2021 aux Editions Art&Fiction, Lausanne.

## L'artiste

Simon Boudvin est né en 1979 au Mans. En parallèle d'une activité professorale à l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, sa pratique artistique se construit autour des morphologies architecturales et mobilières. Immuables ou évolutives, obsolètes ou actuelles, Simon Boudvin explore les formes et les retranscrit par le biais de la photographie et de la sculpture notamment. A la croisée entre l'esthétisme et l'inventaire patrimonial, ses recherches ont donné lieu à de nombreuses expositions en France et en Europe, ainsi qu'à des publications: Un Nouveau Musée, Gand: Editions MER Paper Kunsthalle, 2019; Col de l'Échelle, Embrun: Editions P. Marseille, 2018. | de

## PLR SAINT-IMIER

## Fusion du Haut-Vallon: un surprenant processus participatif

Lors de la séance d'information publique du 31 janvier 2019, le Copil a déclaré: «des discussions, validations intermédiaires par la population et les politiques seront organisées.»

La réalité est cependant bien différente: sans dialogue avec les partenaires au projet, le Copil a décidé souverainement de l'organisation de la nouvelle commune d'Erguël.

## Non au règlement d'organisation (RO)

De mi-mars à mi-avril 2019, le Copil a mis en consultation le RO. Le PLR lui a adressé ses remarques et propositions dans un document de 4 pages. Le 9 mai 2019, le Copil répondait au PLR: «Les réactions ont été numériquement rares, quatre seulement, mais de grande qualité...». La même lettre précisait: «Une nouvelle séance d'information publique sera organisée dans le courant de l'automne qui permettra une seconde fois de prendre la température, de cerner les réactions, face à la mouture modifiée de ce RO. Les propositions seront alors débattues à cette occasion, après quoi, le RO sera soumis en examen préalable auprès de l'OACOT.» Ce débat n'a jamais eu lieu et le PLR regrette vivement ce manque de dialogue, car plusieurs autres questions pertinentes n'ont pas eu de réponse du Copil jusqu'à aujourd'hui.

Le PLR confirme donc sa position: un Conseil municipal de 7 membres afin d'assurer une représentation équitable de Courtelary, Cormoret, Sonvilier et Renan par rapport à Saint-Imier qui avec 5121 habitants sur les 9138 de la future commune est majoritaire avec 56% de la population.

C'est donc non au règlement d'organisation proposé par le Copil, ainsi qu'au règlement sur les élections.

## Budget de la commune d'Erguël

Malgré le travail sérieux accompli par la commission des finances de la fusion, l'impact financier de la pandémie ne fait que commencer et s'annonce d'ores et déjà durable pour les finances fédérales, cantonales et communales.

Alors la commune d'Erguël serait-elle une exception? Non, il faut s'attendre à une nette baisse des recettes fiscales à

partir de 2021, une réduction importante du chiffre d'affaires des entreprises communales, (piscines, vente d'électricité, gaz, location de locaux, taxes de séjour, amendes de parking, etc.). Il faut également s'attendre à une augmentation des demandes à l'aide sociale.

Le budget proposé n'est donc plus d'actualité. Il doit être revu et corrigé et une réduction des dépenses doit être envisagée, sans ponction sur les réserves ou la fortune.

## Voir ce qui se passe ailleurs

Le PLR propose que l'on observe également ce qui se passe ailleurs dans les communes fusionnées. En priorité, à proximité, il serait intéressant de connaître l'avis des citoyens des quinze communes fusionnées du Val-de-Ruz. Qu'en pensent-ils après quelques années?

## Quid de Villeret?

Lors de sa conférence de presse, le Copil n'a pas abordé la problématique de Villeret, commune isolée dans le dispositif de la future commune d'Erguël. Il serait utile de connaître les futures collaborations de la commune d'Erguël dans tous les domaines, y compris les écoles.

## Qualification du vote

Il est surprenant de constater que lors de la conférence de presse, il soit mentionné pour Saint-Imier: recommande la fusion. Lors des dernières votations communales ou préavis au Conseil de ville, la commune a toujours qualifié le préavis: «à l'unanimité, une faible, courte ou forte majorité». Pourquoi avoir subitement changé de stratégie?

## Votation populaire du 29 novembre

Quant aux deux autres questions fondamentales soumises au vote le 29 novembre, soit le contrat de fusion et le règlement de fusion des communes, le groupe PLR du Conseil de ville et l'assemblée générale du PLR en décideront fin août.

Afin qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Imier, dans le Jura bernois et le grand canton bilingue de Berne, le PLR s'engage avec du cran et du cœur pour l'avenir de la région, de nos enfants et petits-enfants. |plr saint-imier

## COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

## Désaffectation de tombes au cimetière

Le Conseil municipal rappelle que plusieurs tombes seront désaffectées prochainement au cimetière de Saint-Imier. Cela concerne les parcelles 1b, 1c, 1d et 1<sup>e</sup>, soit les années 1960 à 1970.

La décision a été publiée dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* du 1<sup>er</sup> novembre 2019. Elle a été prise conformément à l'article 24 du Règlement concernant les inhumations et le cimetière de Saint-Imier du 5 août 1975.

Il y est précisé que l'enlèvement des mausolées et bordures a lieu lorsque le réemploi du terrain l'exige, mais «au plus tôt 20 ans après la dernière inhumation dans la parcelle désaffectée et utilisée à nouveau».

Depuis la publication de novembre dernier, plus de

six mois se sont écoulés. Les familles qui le souhaitent ont bénéficié de ce délai pour enlever et prendre possession des mausolées et bordures.

## Fausse information

Le Conseil municipal tient à profiter de cette communication pour démentir une rumeur concernant le cimetière. Aucun acte de vandalisme n'y a été constaté ces dernières semaines.

Si l'effondrement de certaines tombes correspond bel et bien à la réalité, il ne s'agit en aucun cas de déprédations. C'est bien un manque d'entretien qui est à l'origine des affaissements.

Il est rappelé ici qu'il appartient aux familles ou aux héritiers d'entretenir les sépultures. Cette tâche n'incombe pas à la collectivité. | cm

## Ordre du jour

Séance du jeudi 18 juin à 19h30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2020
3. Communications de la présidente et du maire
4. Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2019: décision
5. Adoption des comptes communaux 2019: décision
6. Libération du marché de l'électricité, rapprochement entre les sociétés SACEN SA et INERA SA
- Crédit d'engagement de 248600 fr. pour financer les frais initiaux et les dépenses annuelles 2020 à 2029 du suivi du projet – Décider du mode de financement: décision
7. Modification du Règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois: décision
8. Motions et interpellations
9. Petites questions
10. Divers et imprévu

| cm

## PRO SAINT-IMIER

## Dites-le avec des fleurs !

L'Association Pro Saint-Imier a le grand plaisir d'informer la population que le concours floral 2020 aura bien lieu.

Ce concours est ouvert à tous et chaque citoyen domicilié sur le territoire communal peut y participer librement et gratuitement.

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre auprès l'un des deux magasins de fleurs de Saint-Imier: Gonthier fleurs, place du Marché 8 ou La Clairière, rue du Temple 5, jusqu'au 30 juin prochain.

Durant le mois d'août, une commission d'évaluation ad-hoc dirigée par le président d'organisation Thierry Mathieu, formée de diverses personnes

dont deux dames, donnera ses appréciations.

Tous les participants sans exception seront ensuite conviés le vendredi 11 septembre à la Salle de Spectacles pour la proclamation des résultats, tout en partageant une sympathique agape dans une ambiance cordiale et conviviale.

Participez au concours floral, il n'y a que des gagnants!

Les prix seront remis sous forme de bons CIDE, car Pro Saint-Imier protège et soutient le commerce local.

Rendez-vous est donc pris pour le vendredi 11 septembre. Nous vous attendons nombreux. Merci. |pro saint-imier

## SAINT-IMIER

## Adieu l'ami !

C'est avec une énorme émotion que je vais tenter de communiquer un dernier adieu à un ami de longue date, après l'onde de choc de la triste nouvelle de sa mort.

Il y a fort longtemps, lors de chaque rencontre, je lui disais toujours: au revoir Monsieur, puis salut, ciao mon pote, à la prochaine ou à bientôt! Mais au début juin, je suis resté sans paroles, désorienté.

Mon ami, notre ami Hans s'en est allé, en silence, dignement après une longue et pénible maladie. Lui, ce fin guidon au mousqueton ou au pistolet, ce tireur au calme olympien, cet homme des places de tirs nous a quittés. Hans, un Membre d'Honneur



de sa chère Société de tir de Saint-Imier, n'est plus.

Ce jour, au moment de te dire adieu et d'être en pensées avec ta famille, cette famille qui te tenait tant à cœur, je t'assure que moi, que nous tous tireurs, nous nous tenons bien droits face à toi pour la dernière salve... adieu l'ami Hans. |jcleh

## Ça me dit marche !... samedi 20 juin prochain



Comme ici en 2018, lors de la première édition de l'exposition FORMAT, des photographies géantes jalonnent le parcours emprunté par les participants à l'opération ça me dit marche! du 20 juin prochain.

L'édition imérienne 2020 de l'opération ça me dit marche! aura lieu à Mont-Soleil dans deux semaines. L'occasion de découvrir l'exposition de photographie en plein air FORMAT. La population de la région est conviée à une balade touristique-culturelle le 20 juin en matinée. L'occasion rêvée d'effectuer une activité physique et de découvrir 11 propositions photographiques de grand format disséminées dans l'idyllique décor naturel de Mont-Soleil.

Pour la circonstance, Swann Thommen, concepteur de l'exposition, a prévu une excursion commentée de maximum une heure et demie. Le départ est

fixé à 10h15 devant la station supérieure du funiculaire, à Mont-Soleil.

Pour les personnes se déplaçant depuis Saint-Imier, il est rappelé que le rendez-vous est fixé à 9h55 devant la station inférieure. Le prix de la course sera pris en charge par la Municipalité. | cm

Délaï rédactionnel

MERCREDI 9H

## SAINT-IMIER

## Mémoires d'Ici recherche des témoins Covid-19

Dans le respect des recommandations émises par le Conseil fédéral, Mémoires d'Ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, peut à nouveau recevoir les chercheurs dans ses locaux depuis le lundi 8 juin.

Afin de se conformer aux directives concernant les salles de lecture des bibliothèques, le centre a apporté quelques modifications à ses procédures habituelles.

Ainsi, les heures d'ouvertures publiques restent les lundis et jeudis après-midi, mais toute visite doit être annoncée par courriel ou téléphone. Les chercheurs sont également priés de communiquer deux jours à l'avance les références des documents qu'ils souhaitent consulter. Les règles de sécurité sanitaires (hygiène et distanciation) sont mises en œuvre à Mémoires d'Ici. Les collaborateurs et les chercheurs y sont astreints.

Malgré ces nouvelles réjouissantes, Mémoires d'Ici reste dans l'incapacité d'accueillir des groupes jusqu'à nouvel ordre.

## Pour une mémoire ordinaire de l'extraordinaire: appel à témoignages

Nous sortons peu à peu du semi-confinement imposé par la pandémie Covid-19. Chacun a vécu et continue de vivre ces jours différemment. Afin de conserver pour les générations à venir des traces de cette extraordinaire expérience individuelle et collective, Mémoires d'Ici vous invite à participer à la campagne de collecte de documents Covid-

19. Cette collecte vise à rendre accessible la diversité des expériences vécues dans cette urgence partagée et à constituer un lieu de mémoire collective de notre région.

Le centre invite chacun à lui adresser ses documents Covid-19: journaux personnels, lettres, dessins, photographies ou documents audiovisuels, etc. Tous les témoignages sous forme papier ou numérique sur votre vie privée ou professionnelle, la santé, la société, la politique ou l'avenir seront précieux. Ils seront conservés dans les fonds *Témoins du Covid-19*.

## Comment y participer?

Adressez vos témoignages à contact@m-ici.ch ou envoyez-les à l'adresse Mémoires d'Ici, rue du Midi 6, 2615 Saint-Imier.

Vous accompagnerez vos documents de l'attestation de don complétée, datée et signée que vous trouvez sur notre site www.m-ici.ch. A défaut, en l'absence d'attestation, votre acceptation sera présumée pour la communication, la reproduction et la réutilisation des documents envoyés, sous réserve de la protection de la vie privée et du droit à l'image. | sp

Ouvertures publiques: lundi et jeudi de 14h à 18h, sur rendez-vous uniquement

Réception téléphonique: lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; lundi et jeudi de 14h à 18h

Contact: Mémoires d'Ici, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch

## LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

## Jonas et la miséricorde

Pour le prophète Jonas, les choses semblent limpides. Lui est bon, les Ninivites sont méchants, et Dieu doit les punir en détruisant leur ville. Lorsqu'après bien des péripéties, il arrive à Ninive, et qu'il constate la repentance de tous les habitants y compris du roi et que Dieu ne va pas détruire la ville, il se fâche (Jonas 3/10-4/2) : « Dieu vit qu'ils agissaient ainsi et qu'ils revenaient de leur mauvaise voie. Alors Dieu se repentit du mal qu'il avait résolu de leur faire, et il ne le fit pas. Cela déplut fort à Jonas, et il en fut irrité. Il implora l'Éternel, et il dit : Ah ! Éternel, n'est-ce pas ce que je disais quand j'étais encore dans mon pays ? C'est ce que je voulais prévenir en fuyant à Tarsis. Car je savais que tu es un Dieu compatissant et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et qui te repens du mal ». Jonas se fâche parce que Dieu agit avec miséricorde et offre le pardon. Pourtant, sur le bateau que Jonas avait pris pour aller dans la direction opposée, les marins ont agi avec compassion et miséricorde. Jonas s'était mis au fond du bateau et dormait, il voulait oublier sa mission, mais Dieu ne l'a pas oublié. Jonas avoue aux marins que lui est responsable de la tempête parce qu'il a ignoré le

message de Dieu. Il demande aux marins de le jeter dans la mer, mais les marins essaient de tout faire pour empêcher cela. Ils implorent leur dieu, le pilote demande à Jonas d'invoquer son Dieu, les marins allègent le bateau et invoquent Dieu (qui répond favorablement à cette prière, le bateau ne coulant pas), et ils apprennent un bout de théologie à Jonas en disant (1/14) : « Car toi, Éternel, tu fais ce que tu veux ». Jonas aurait voulu que Dieu fasse ce que lui avait imaginé, détruire la ville, et les marins eux font acte de compassion et de miséricorde, et disent à Jonas que Dieu est libre de faire ce qu'il juge bon. Mais Jonas ne comprend pas encore que cela implique que Dieu peut même se repentir du mal qu'il avait résolu de faire. Les marins finalement, après avoir tout essayé pour ne pas devoir le faire, jettent Jonas à la mer, qui se retrouve dans le ventre d'un grand poisson. Et là dans le noir et les pires difficultés, étonnamment, il prie, il remercie déjà Dieu de l'avoir sauvé, alors que rien ne le laisse supposer. Mais il devra encore apprendre que Dieu fait ce qu'il veut, et que la volonté de Dieu n'est pas de punir, mais de pardonner et sauver. | richard riesen, pasteur

## PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

## Lent retour à la normale

Les cultes et certaines activités en présence peuvent maintenant reprendre, moyennant toujours des dispositions sanitaires strictes. Afin de permettre à chacun et chacune de vivre des moments de recueillement depuis la maison, les paroisses restent présentes en ligne, avec des offres de célébrations et méditations

à savourer en tout temps sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch)

## Avec vous

Les professionnels et conseils de paroisses restent disponibles pour chacun. Si vous avez besoin d'aide pour des courses, un déplacement, ou simplement besoin de parler, n'hésitez pas à les contacter. | Ida

## COPIL

## Nous sommes prêts !

Cela fait plus de 10 ans que l'idée de regrouper les communes a été mise en place. Le 24 septembre 2017, la population allant de Renan à Courtelary a accepté d'en faire officiellement un projet, alors que les communes de Villeret et la Ferrière ont préféré y renoncer.

Aujourd'hui, le COPIL, soit le Comité de pilotage, qui s'est souvent réuni pour étudier et travailler sur cette fusion, vous présente un projet qui changera le Vallon de Saint-Imier.

Les 5 maires des villages de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary ont travaillé d'arrache-pied et sont prêts à répondre à toutes les questions des citoyens le 20 août prochain à la patinoire de Saint-Imier, lieu emblématique de la collaboration des communes du vallon, lors d'un débat public.

## Une fusion, soit une égalité de traitement pour les citoyens

Lors d'une fusion entre plusieurs communes, des règlements doivent être mis en place. Le COPIL a rédigé 1 contrat de fusion et 3 règlements. Ces différents documents ont été approuvés par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) et les dernières modifications ont été intégrées aux actes législatifs.

Pour que chaque citoyen puisse avoir une réponse à sa question, les différents règlements seront mis à disposition sur le site internet [www.avenir-vallon.ch](http://www.avenir-vallon.ch) le 30 juin, un résumé de 12 pages sera adressé aux votants, et les actes législatifs seront accessibles en ligne ou auprès des communes. Des débats publics seront organisés entre septembre et novembre par les médias régionaux et un forum, ou foire aux questions, va être mis en ligne. Pour les plus jeunes, il est prévu de réaliser des capsules vidéo afin de les informer au travers des réseaux sociaux. Le matériel de vote sera envoyé à fin octobre.



Les maires des cinq communes lors de la conférence de presse

## Toutes favorables sauf Sonvilier

Tous les exécutifs communaux recommandent la fusion sauf celui de Sonvilier. Un éternel débat pour lequel les deux parties ont de bons arguments, mais qui prouve une certaine complexité dans la décision finale. Rosemarie Jeanneret, maire et représentante de l'exécutif de la commune de Sonvilier, expose des arguments convaincants, tels que le nombre de membres au Conseil Municipal qui devrait être de 7 au lieu de 5. Pour le COPIL, un équilibre de la charge de chaque dicastère et une adéquation avec l'organisation des services sont bien représentés avec 5 membres, sans parler de la charge financière et du taux d'occupation qu'entraîneraient deux personnes supplémentaires.

Le nombre de sièges par cercle électoral pour augmenter la représentation des petits villages ne convainc pas non plus Sonvilier. Il est cependant impossible de sous-représenter la commune de Saint-Imier avec son nombre d'habitants trois fois supérieur à celui des 2 autres cercles électoraux.

Rosemarie Jeanneret aurait également souhaité étendre les cercles électoraux sur deux

législatures, ce à quoi le COPIL a répondu qu'entre chaque législature d'une durée de 4 années, la possibilité était donnée aux citoyens de s'organiser en groupement d'intérêt s'ils ne veulent pas adhérer à un des partis déjà constitués par la nouvelle commune.

Autre point évoqué, le souhait d'autoriser 1/20<sup>e</sup> de la population seulement, soit 42 citoyens de Sonvilier, pour soumettre des propositions aux autorités compétentes. Mais le COPIL a estimé que ce nombre était insuffisant et demande 1/10<sup>e</sup> de signatures (83). Il en est de même pour le seuil d'une initiative ou d'un référendum prévu à 4% des ayants droit, soit 292 citoyens de la nouvelle commune d'Erguël.

Quant au vote sur le choix des armoiries de la future commune d'Erguël, Sonvilier ne le trouve pas représentatif. Andreas Niderhauser a répondu au nom du COPIL que certaines votations ont connu des taux de participation plus faibles que celui du choix des armoiries, et ceci malgré les nombreux canaux de communication et les nombreuses possibilités d'expression. Finalement, le Conseil de Sonvilier craint une délocalisation des services et de l'administration.

La nouvelle commune souhaite se tourner vers l'avenir avec une évolution des postes de travail, un service pour les personnes à mobilité réduite et les nouvelles autorités adapteront la situation selon les besoins.

## Votations

Lors de la votation du 29 novembre, les citoyens devront répondre à 4 questions. Il est donc important d'avoir toutes les cartes en main pour pouvoir prendre une décision. La question fondamentale qui est « Acceptez-vous le contrat de fusion pour les communes municipales de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary ? » sera LA question, mais il s'agira également d'accepter les 3 règlements. Ces derniers seront la référence pour une bonne fusion des communes. Si l'un des règlements ne devait pas être accepté, le COPIL promet une réédition. En revanche, si une commune devait refuser le contrat de fusion, le projet sera abandonné.

En cas de majorité positive de la part de toutes les communes, les nouvelles autorités seraient élues en 2021 et la commune d'Erguël verrait le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2022. | ef

## COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

## Avis à la population

Les Autorités communales rappellent que chaque concitoyen est tenu de respecter les directives suivantes relatives à la tranquillité du voisinage :

- Il est interdit de faire du bruit de 22h à 7h.
- Entre 12h et 13h, on observera la pause de midi.
- L'utilisation d'instruments de musique, le chant, l'usage de haut-parleurs, les bruits ménagers excessifs, l'utilisation de tondeuses à gazon, de broyeurs ou de tout autre engin bruyant susceptible d'incommoder le voisinage sont interdits durant la pause de midi.
- Le soir, après 20h et le samedi après 18h, il est interdit d'utiliser des tondeuses à gazon, des broyeurs ou tout

autre engin bruyant susceptible d'incommoder le voisinage.

- Les dispositions cantonales sur le repos dominical sont réservées.

Merci de votre compréhension. | cm

## Taxe des chiens

La facture relative à la taxe des chiens 2020 sera envoyée en juillet prochain. Les propriétaires sont donc invités à annoncer à l'administration communale tous les changements intervenus jusqu'à fin juin. Notamment les décès et tous chiens ayant atteint 6 mois au 1<sup>er</sup> juin. | cm

## SONVILIER

## Annulation des concerts

C'est avec grand regret que le comité de l'association *Les concerts de Sonvilier* a pris la décision d'annuler le concert de ce dimanche 14 juin. Au programme était prévu un récital de piano de Johan Treichel.

Après mûre réflexion, et au vu des restrictions sanitaires en vigueur, le comité préfère

jouer la carte de la patience, remercie son public pour sa compréhension et se réjouit de le retrouver en des temps meilleurs.

En espérant que la situation le permette, rendez-vous le dimanche 15 novembre, 17h15, pour un concert en quatuor. | com/cba

## CEFF ARTISANAT

## Nouvelle formation exclusive en Suisse romande

Avec son partenaire Baubioswiss, et comptant sur le soutien de suisse énergie et de la SIA Suisse romande, le ceff ARTISANAT Berne francophone dévoile une formation dans l'air du temps, exclusive et certifiante : le brevet fédéral d'écobiologiste de la construction

Depuis quelques années, à l'instar de nombreux autres domaines d'activité, le secteur du bâtiment est entré dans le cercle vertueux de l'écologie. La construction durable repose sur la volonté de concevoir des cadres de vie sains et durables. Ainsi, les bâtiments ne répondent plus seulement à des normes techniques et architecturales, dorénavant, les porteurs de projets intègrent, dès la phase initiale de planification, des critères exigeants en termes de préservation des ressources.

L'écoconstruction ou construction durable tient compte de principes écologiques pour chacune des étapes de la conception, de la rénovation ou de la réhabilitation d'un bâtiment. Un concept qui cadre pleinement avec les engagements de la Suisse envers l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable, en particulier l'objectif N° 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

## Les objectifs de l'Agenda 2030

Plus largement, ce ne sont pas moins de 10 des 17 Objectifs de développement durable

qui touchent transversalement le secteur du bâtiment, avec des recommandations qui font preuve de bon sens, par exemple : privilégier la lumière naturelle, réduire le bruit, tenir compte de la qualité de l'air (ODD3 *Bonne santé et bien-être*) ; protéger contre les infiltrations et la rétention d'eau (ODD6 *Eau propre et assainissement*) ; créer de la valeur régionale (ODD8 *Travail décent et croissance économique*) ; gestion des déchets, choix des éléments de construction (ODD12 *Consommation et production durable*) ; limiter les émissions de gaz à effet de serre ; (ODD13 *Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique*), etc.

Ainsi, les projets immobiliers doivent désormais se concevoir sous l'angle du développement durable : c'est une réalité qui correspond à un intérêt croissant des porteurs de projets ; c'est une demande très claire des nouvelles générations, soutenue par les défis que représentent la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des matières premières.

## Un brevet fédéral qui répond aux attentes

Ce nouveau brevet fédéral correspond à la volonté du

ceff ARTISANAT de proposer des formations supérieures post-CFC dans le domaine de la construction, en réponse aux attentes et besoins de l'économie. Il prend donc en compte l'ensemble des défis particuliers qui s'annoncent pour le secteur en question. De la clarification du mandat à la mise en œuvre du projet, toutes les étapes sont détaillées ou passées en revue : concept de construction durable et saine (climat intérieur, polluant, radon, bruits externes, etc.), planification du projet et spécificités liées aux matériaux utilisés. Il s'adresse notamment aux architectes, planificateurs, dessinateurs dans le domaine de la construction, artisans, maîtres d'ouvrage, constructeurs ou gestionnaires d'immeuble. La formation complète comprend cinq modules qu'il est possible de suivre à choix.

## En cas d'intérêt

Séances d'information le 23 juin à Lausanne et le 25 juin à Moutier. Début de la formation : automne 2020.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Denis Boegli, responsable de la formation continue du ceff ARTISANAT au 076 557 43 26. | ceff

## RÉPONSE À UN COURRIER DE LECTEUR DU 5 JUIN

## 4 Bornes : à l'impossible...

En réponse au courrier publié le 5 juin dernier dans ces colonnes, les soussignés, agriculteurs de Sonvilier membres de la Sàrl des 4 Bornes, s'inscrivent en faux contre l'accusation qui leur est faite de refuser le dialogue.

Primo, des séances d'information ont été organisées à chaque étape interactive du projet.

Secundo, ensuite du dépôt des oppositions, une séance de conciliation a été mise sur pied le 16 mars dernier à Sonvilier, en présence du président et du secrétaire de la Sàrl. Les opposants n'ont émis qu'une revendication : l'abandon pur et simple du projet de parc éolien.

Nous avons démontré une ouverture réelle au meilleur compromis possible et à la recherche de solutions acceptables par tous ; pour preuves, la suppression de l'éolienne prévue à l'endroit le plus proche des Pontins/Savagnières et les nombreux efforts fournis pour l'environnement.

Notre volonté de dialogue se heurte à une position d'opposition totale, or on comprendra aisément que nous ne pouvons entrer en matière sur l'abandon de notre projet, lequel appartient aux multiples solutions qu'exigent les problèmes climatiques. A l'impossible, nul n'est tenu.

| daniel hirt (sous les roches\* 168), maurice jeanneret (\*180), daniel krähenbühl (\*165), patrick roth (\*179), agriculteurs de sonvilier et membres de la sàrl ejdpe

EN SALLES

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN



**LES PARFUMS**  
VENDREDI 12 JUIN, 18 H  
DIMANCHE 14 JUIN, 20 H

de Gregory Magne, avec Emmanuelle Devos, Gregory Montel. Anne Walberg est une célébrité dans le monde du parfum. Elle crée des fragrances et vend son incroyable talent à des sociétés en tout genre. Elle vit en diva, égoïste, au tempérament bien trempé. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 40.

**JUDY**  
VENDREDI 12 JUIN, 20 H 30  
DIMANCHE 14 JUIN, 17 H  
MARDI 16 JUIN, 20 H

de Ruppert Goold, avec Renée Zellweger, Finn Wittrock. «Somewhere over the rainbow...» Hiver 1968. Judy Garland, icône du spectacle quelque peu vieillissante, part pour Londres pour donner une série de concerts à guichets fermés. En français. 12 ans. Durée 1 h 58.

**YOU WILL DIE AT 20  
TU MOURRAS À 20 ANS**  
SAMEDI 13 JUIN, 18 H

de Amjad Abu Alala, avec Mustafa Sehata, Islam Mubarak. Soudan, province d'Aljazira, de nos jours. Peu après la naissance de Mozamil, le chef religieux du village prédit qu'il mourra à 20 ans. Le père de l'enfant ne peut pas supporter le poids de cette malédiction et s'enfuit. Un jour, Mozamil a 19 ans... En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 45.

**BLOODSHOT**  
SAMEDI 13 JUIN, 21 H  
LUNDI 15 JUIN, 20 H

de Dave Wilson, avec Vin Diesel, Eiza Gonzalez. Dans ce film basé sur une BD au succès phénoménal, Vin Diesel incarne Ray Garrison, un soldat récemment tué au combat et ramené à la vie sous le nom de Bloodshot, un surhomme créé par la société RST. En français. 16 ans. Durée 1 h 50.

**QUEEN & SLIM**  
MERCREDI 17 JUIN, 20 H

de Melina Matsoukas, avec Daniel Kyaluya, Jodie Turner-Smith. Lors d'un premier rendez-vous, un homme et une femme sont arrêtés par un policier pour une infraction mineure à la circulation. Ces deux fugitifs improbables se découvrent dans les circonstances les plus désastreuses, forgeant un amour puissant qui révèle leur humanité commune et façonne le reste de leur vie. En français. 14 ans. Durée 2 h 12.

**EMMA**  
JEUDI 18 JUIN, 20 H

de Autumn de Wilde, avec Anya Taylor-Joy, Johnny Flynn. La dernière adaptation en date du personnage du roman de l'écrivaine Jane Austen, Emma, montre, et malgré ses 200 ans, à quel point l'anti-héroïne peut être moderne. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 10). Durée 2 h 05.

AU ROYAL À TAVANNES

**PAPI SITTER**  
VENDREDI 12 JUIN, 20 H  
SAMEDI 13 JUIN 17 H

de Philippe Guillard, avec Gérard Lanvin, Olivier Marchal, Camille Aguilar. André Morales, ancien capitaine de gendarmerie psychorigide, et Teddy Bardolino, ancien patron de clubs en Amérique latine, sont deux grands-pères explosifs que tout oppose. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 37.

**WOMAN**  
DIMANCHE 14 JUIN, 17 H  
MARDI 16 JUIN, 20 H

de Yann Arthus-Bertrand, Anastasia Mikova. Woman est un projet mondial qui donne la parole à 2000 femmes à travers 50 pays différents. Cette très large échelle, n'empêche pas le film d'offrir un portrait véritablement intimiste de celles qui représentent la moitié de l'humanité. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 44.

**INVISIBLE MAN**  
SAMEDI 13 JUIN, 21 H  
DIMANCHE 14 JUIN, 20 H  
LUNDI 15 JUIN, 20 H

de Leigh Whannell, avec Elisabeth Moss, Oliver Jackson-Cohen. Cecilia Kass est en couple avec un brillant et riche scientifique. Ne supportant plus son comportement violent et tyrannique, elle prend la fuite une nuit et se réfugie auprès de sa sœur, leur ami d'enfance et sa fille adolescente. Mais quand l'homme se suicide en laissant à Cecilia une part importante de son immense fortune, celle-ci commence à se demander s'il est réellement mort... En français. 16 ans. Durée 2 h 05.

**INICIALES S.G.**  
MERCREDI 17 JUIN, 21 H  
JEUDI 18 JUIN, 20 H

de Rania Attieh et Daniel Garcia, avec Daniel Fanego, Francisco Lumerman. Sergio Garces, acteur d'âge moyen, survit avec des films pornos tout en gardant son rêve de devenir célèbre. Mais il a juste les mêmes initiales qu'une célébrité: Serge Gainsbourg. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 38.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



La piscine ouvrira

Le Conseil municipal de Tramelan ouvrira tout de même sa piscine durant la saison 2020. Les conditions s'étant allégées, il ne voit plus d'obstacle majeur à une ouverture.

En date du 5 mai, le Conseil municipal de Tramelan, se référant aux consignes alors strictes des Autorités fédérales et cantonales ainsi qu'aux recommandations de l'Association des piscines de Suisse romande et du Tessin, et compte tenu des spécificités propres à la piscine de Tramelan, avait décidé, bien à regret, de renoncer à une ouverture durant l'été 2020.

Il faut en effet rappeler que, de par la surface qu'elle occupe, de par l'altitude à laquelle elle est sise, la piscine de Tramelan ne saurait être comparée aux autres installations régionales notamment. Aux beaux jours, elle accueille en outre plus de 2000 personnes. Dans les conditions qui prévalaient alors, il paraissait impossible de garantir le respect des mesures sanitaires nécessaires à une lutte efficace contre la propagation de Covid-19.

En date du 27 mai, le Conseil fédéral a annoncé des mesures de déconfinement qui allaient bien au-delà de ce que l'on pouvait légitimement prévoir. Même si ces nouvelles directives insistent sur la nécessité de demeurer extrêmement prudents et de tout mettre en œuvre pour éviter une nouvelle vague de contagion, elles rendent désormais possible l'ouverture des installations de bain.

Les services compétents du dicastère des Bâtiments se sont alors immédiatement mis au travail pour examiner dans quelle mesure et à quelles conditions il serait possible de revenir sur la première déci-

sion. Il s'agit notamment de voir comment garantir le respect des consignes relatives à la distanciation sociale qui demeurent en vigueur. Cela implique bien évidemment de disposer, notamment, des ressources nécessaires du point de vue du personnel.

Lors de sa séance du 8 juin, le Conseil municipal a estimé que les conditions étaient réunies pour permettre une ouverture des installations dans le courant du mois de juillet. Il convient en effet de fournir certains travaux préparatoires, puis de procéder au remplissage des bassins et au chauffage de l'eau. Il conviendra également de définir avec précision les modalités de cette ouverture: il est notamment possible que, compte tenu du personnel disponible, il faille se résoudre à des horaires réduits par exemple. Le Conseil municipal tient à remercier les collaboratrices et collaborateurs du dicastère des bâtiments pour l'immense travail accompli. Il exprime également et par avance sa reconnaissance aux bénévoles qui participeront au bon fonctionnement de la piscine.

Même si cet état ne sera pas comme les autres et qu'il importera que chacun sache faire preuve de tolérance dans le contexte difficile que nous traversons, le Conseil municipal se réjouit de pouvoir mettre à la disposition de la population de Tramelan et de la région une piscine dont il se plaît à rappeler qu'elle compte parmi les plus belles de Suisse. | cm

Accès aux bâtiments communaux

Le Conseil municipal a pris la décision d'autoriser la réouverture des installations ci-dessous à partir du 8 juin:

- Salle de sports de la Marelle
- Salle Juventuti
- Stade
- Patinoire (sans la surface de jeu jusqu'à la fin des travaux)
- Loge de la Chaux

La salle de spectacles de la Marelle restera fermée jusqu'à nouvel avis. Elle continuera d'accueillir les séances de l'Exécutif et des différents organes communaux. L'accès aux installations reste soumis aux mesures de protection Covid en vigueur (en cas de doute, merci de vous renseigner auprès de vos fédérations respectives). La responsabilité appartient à tous ses utilisateurs. | cm

Chantier rue du Crêt-Georges

En raison des travaux de réfection en cours, la rue de la Combe-Aubert sera fermée totalement à la circulation pour sa portion située à la hauteur du carrefour avec la rue du Crêt-Georges. Une restriction sera mise en œuvre dès le lundi 15 juin pour une durée de 4 semaines. Cette inévitable fermeture permettra notamment de remplacer la conduite d'eau traversant ledit carrefour, ainsi que l'adaptation des aménagements routiers. Le chantier communal continuera dans l'impasse à l'ouest pour une durée d'environ 3 mois. Pendant ce laps de temps, la rue de la Combe-Aubert sera ouverte au trafic avec un sens unique descendant eu égard au transit de chantier transversal et à l'aménagement provisoire de places de parc en emprise sur la chaussée. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et collaboration à observer la signalisation mise en place. | cm

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

Réouverture des locaux

Depuis le vendredi 13 mars, l'Action Jeunesse Régionale a dû se mobiliser et travailler d'une façon complètement différente de ce qu'elle faisait d'habitude.

L'équipe d'animation n'a pas ménagé ses efforts pour rester en contact avec la jeunesse de la région. Permanences virtuelles et téléphoniques, entretiens sur rendez-vous, contacts sur les réseaux sociaux, passages réguliers dans l'ensemble des communes membres de l'AJR. Nous sommes même

parvenus à mettre en place un projet d'escape-room avec quatre jeunes durant cette période.

Suite aux derniers assouplissements, notre association est à même de pouvoir proposer à nouveau ses activités à la jeunesse des 13 communes membres.

A partir du mardi 9 juin, des permanences adaptées aux règles de l'OFSP auront lieu aux horaires ci-dessous pour les jeunes de 12 à 15 ans ou jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Local de l'AJR, rue du Pont, 20, Tramelan: jeudi de 16h à 18h et vendredi de 17h à 21h.

Des activités particulières seront mises en place durant les permanences.

Pour les jeunes de la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans des permanences sur rendez-vous sont également organisables. | pab

**Local de l'AJR  
rue du Pont 20, Tramelan  
Jeudi de 16h à 18h  
et vendredi de 17h à 21h**

Le clin d'œil

Le World Economic Forum 2021 de Davos laissera la parole aux jeunes



PARC RÉGIONAL CHASSERAL

Nouvelle saison pour les murs en pierres sèches

Le Parc régional Chasseral poursuit, ses chantiers de restauration de murs en pierres sèches. Au total, les deux équipes professionnelles engagées pour réaliser les travaux devraient restaurer 142 mètres linéaires.

Sixième année consécutive. Après l'interruption hivernale, les chantiers de construction de murs en pierres sèches reprennent ces jours-ci. Cinquante-sept mètres seront restaurés cette année dans le secteur des Posats, le long du Chemin des Pionniers, sur les hauts du Val-de-Ruz. A l'entrée du village du Pâquier, un second chantier s'intègre au

projet plus vaste des franges urbaines, mené avec la commune de Val-de-Ruz. Il traite des secteurs situés aux abords des localités. Le chantier - et les 46 mètres déjà reconstruits en 2019 - est facilement visible depuis la route cantonale. Il durera tout l'été, avec un objectif final de 85 mètres linéaires, à raison d'environ 1 mètre par jour de travail. L'objectif est de

finir la restauration de ce mur cette année.

Les murs sont restaurés selon des techniques traditionnelles de construction sans mortier et réalisés par des professionnels de la pierre sèche associés au Parc. Ils apportent leur savoir-faire pour la renaissance de ce patrimoine.

| parc régional chasseral

## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

**SAINT-IMIER**  
Du 12 au 18 juin: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86  
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h 45  
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h 45

**TRAMELAN**  
Du 12 au 18 juin: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas  
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h 45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT**  
24 heures sur 24 0900 900 024  
www.cabinetdurgencesbienne.ch

**DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE**  
24 heures sur 24  
032 941 37 37

**TRAMELAN** 0900 93 55 55  
En semaine: 18h-8h  
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

## PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

**VALLON DE SAINT-IMIER**  
0800 225 500  
Par8: 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD**  
VALLON DE SAINT-IMIER  
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie  
079 439 28 95  
samaidd@bluewin.ch  
www.samaidd.com

**SASDOVAL SAINT-IMIER**  
rue de Jonchères 60  
032 941 31 33  
sasdoval@bluewin.ch  
www.sasdoval.ch

**SERVICE DU BAS-VALLON**  
032 358 53 53  
Tél. national 0842 80 40 20  
secretariat@sasdbasvallon.ch  
www.sasdbasvallon.ch

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN** rue du Pont 20  
Jeudi: 16h-18h  
Vendredi: 17h-21h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE**  
Mercredi: 13h-18h  
Jeudi: 13h30-18h  
Vendredi: 13h-22h  
www.cajpery.wix.com

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE SAINT-IMIER**  
rue du Midi 6  
Sur rendez-vous, en principe:  
lundi et mercredi: 9h-17h  
032 941 55 45  
cejare@cejare.ch  
www.cejare.ch

**MÉMOIRES D'ICI**  
SAINT-IMIER rue du Midi 6  
Lundi et jeudi: 14h-18h  
032 941 55 55  
contact@m-ici.ch  
www.m-ici.ch

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER**  
rue du Marché 1  
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets  
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)  
Jeudi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans  
Vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans  
032 940 12 17  
espacejeunesse@saint-imier.ch  
www.e-j-e.ch  
espacejeunesseerguel  
espacejeunesse.derguel

## BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT** gare  
Mardi 30 juin: 15h 15-17h

**LA FERRIÈRE** commune  
Samedi 4 juillet: 9h45-11h45

**FRINVILLIER**  
Mardi 16 juin: 16h30-17h15

**ORVIN** centre du village  
Mardi 16 juin: 17h45-19h30  
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

**PLAGNE**  
ancienne école primaire  
Vendredi 19 juin: 17h30-19h15

**ROMONT** entrée du village  
Vendredi 19 juin: 16h-17h

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**  
commune  
Lundi 22 juin: 16h30-19h30

**VAUFFELIN** place du village  
Vendredi 19 juin: 14h30-15h30

## BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET** collège  
Mardi: 17h-18h30

**CORTÉBERT** école, rez-de-chaussée  
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

**COURTELARY** collège  
Lundi: 15h-17h30 Mardi: 17h-19h  
Jeudi: 15h-16h30 Ve: 9h30-10h30

## BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER

rue du Marché 6  
Horaires spéciaux  
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables  
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes  
Né pour lire: club de lecture tous les premiers mercredis du mois à 14h30 (sur inscription) et tous les vendredis du mois à 9h45 (jusqu'à 5 ans)  
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41  
bibliotheque@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch/bibliotheque  
Catalogue en ligne: nouveautés

**SONVILLIER** collège  
Lundi: 17h30-19h30  
Mercredi: 16h-18h

**PÉRY-LA HEUTTE** collège  
Mardi: 15h 15-17h 15 Je: 17h-19h

**VILLERET** rue principale 20  
Mardi: 9h-10h, 15h-18h  
Jeudi: 18h 15-19h 15

## CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY** Grand-Rue 21  
PARCOURS DÉCOUVERTE  
Atelier ouvert, réouverture du parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT  
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX  
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13  
welcome@chezcamillebloch.swiss  
www.chezcamillebloch.swiss

## GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT** halle de La Combe  
Gym Tonic: mercredi 14h-15h  
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h 10  
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10  
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.  
079 237 21 04

**ORVIN** halle  
Lundi: 16h30

**PÉRY-LA HEUTTE** halle de Péry  
Lundi: 14h 15  
Leçons ouvertes à tout le monde.

**SONCEBOZ** halle de gymnastique  
Ladyfit: mardi 20h 15-21h 15  
60 francs/an  
(étudiantes 30 francs/an)  
ladyfitsonceboz@gmail.com

## LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER**  
rue du Marché 6  
Mercredi et vendredi: 15h-18h  
Maria Concetta Houriet  
Renseignements: 032 941 14 22  
032 941 51 41  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

## MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN**  
chemin des Lovières 13  
1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h  
Lundi-vendredi: 13h-18h  
Mercredi: 13h-20h  
032 486 06 06  
cip@cip-tramelan.ch  
cip-tramelan.ch

## MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES**  
chapelle  
Sur réservation  
079 797 33 53  
e.m.geiser@bluewin.ch

**LONGINES SAINT-IMIER**  
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h  
Réservation recommandée.

**MUSÉE DE SAINT-IMIER**  
Mercredi, samedi et dimanche: 14h-18h: Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura du mercredi 20 mai au 20 septembre  
032 941 14 54, musee@saint-imier.ch  
www.musee-de-saint-imier.ch

**MAISON DES SARRASINS**  
ORVIN  
au cœur du village  
Ouvert sur demande, entrée libre.  
032 358 18 35, 032 358 17 27  
erwinlechat@bluewin.ch

## NATATION

**SAINT-IMIER**  
Beau Site 1  
Lu: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm  
Mardi: 18h-20h 190 cm  
Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h 15 140 cm  
Je: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm  
Vendredi: 18h-21h 190 cm  
Samedi: 9h-11h 140 cm

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

032 942 44 31  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

## SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 13 et du 14 juin assuré par John Todeschini et Jean-Pierre Étique, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Fête Champêtre et démontage: du 4 au 6 juillet

## COMMUNES

## AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE**  
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-12h  
032 485 01 53  
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

## ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT**  
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h  
Vendredi: 8h30-11h30  
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont  
032 488 10 30  
admin@corgemont.ch  
www.corgemont.ch

**CORMORET**  
Lundi: 15h-18h  
Mercredi: 14h30-16h30  
Jeudi: 9h30-12h  
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret  
Administration: 032 944 15 13  
Mairie: 032 944 20 71  
Voyer: 079 381 68 60  
contact@cormoret.ch  
www.cormoret.ch

**CORTÉBERT**  
Lundi et mardi: 10h-12h  
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h  
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert  
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27  
admin@cortebert.ch  
www.cortebert.ch

**COURTELARY**  
Lundi et mercredi: 8h-12h  
Mardi: 8h-12h, 14h-17h  
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h  
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary  
032 944 16 01  
admin@courtelary.ch  
www.courtelary.ch

**LA FERRIÈRE**  
Lundi-vendredi: 10h-12h  
Mardi et jeudi: 16h-17h30  
Rue des Trois-Cantons 20  
2333 La Ferrière, 032 961 12 77  
Secrétariat: info@laferriere.ch  
Finances: commune@laferriere.ch  
www.laferriere.ch

**MONT-TRAMELAN**  
Lundi: 16h-18h  
Métairie des Princes 13  
2723 Mont-Tramelan  
032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

**ORVIN**  
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)  
Mercredi: 10h30-12h  
Jeudi: 16h-18h  
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41  
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81  
administration@orvin.ch  
www.orvin.ch

**PÉRY-LA HEUTTE**  
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-12h  
Grand-Rue 54, 2603 Péry  
032 485 01 50  
commune@pery-laheutte.ch  
www.pery-laheutte.ch

## IMPRESSUM

**Journal d'annonces et d'information**  
12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Mise en pages**  
Claude Sansonnens  
Claudia Lopes  
Coraline Bolle  
Nicolas Schaeffer

**Impression:** Druckzentrum Bern

**Distribution:** La Poste

**RENAN**  
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30  
Mardi-vendredi: 8h-12h  
Rue du Collège 5, 2616 Renan  
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05  
info@renan.ch  
admin@renan.ch  
www.renan.ch

**ROMONT**  
Mardi: 16h-18h  
Jeudi: 10h-12h  
Route Principale 1, 2538 Romont  
032 377 17 07  
info@romont-jb.ch  
www.romont-jb.ch

**SAINT-IMIER**  
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h  
Jeudi: 14h-18h  
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h  
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier  
CP 301  
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90  
info@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch

**SAUGE**  
Lundi: 9h30-11h30  
Mardi et jeudi: 15h30-17h30  
Haut du Village 8, 2536 Plagne  
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26  
info@sauge-jb.ch  
www.sauge-jb.ch

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**  
Lundi: 8h-12h, 16h-18h  
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30  
Vendredi: 8h-12h  
Rue des Prés 5  
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47  
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01  
secretariat@sonceboz.ch  
www.sonceboz.ch

**SONVILLIER**  
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET  
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h  
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30  
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h  
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30  
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h  
Place du Collège 1, 2615 Sonvillier  
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73  
administration@sonvillier.ch  
www.sonvillier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:  
032 940 14 86  
– Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66  
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:  
032 961 15 49

**TRAMELAN**  
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45  
Mercredi: 14h-16h45  
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h  
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h  
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan  
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80  
www.tramelan.ch

**VILLERET**  
Lundi-vendredi: 9h-12h  
Rue Principale 24, 2613 Villeret  
032 941 23 31  
admin@villeret.ch  
www.villeret.ch

Réclame

**F. VORPE**  
POMPES FUNÈBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille – Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
www.pfvorpe.ch

## Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge GRATUITE à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h, 077 453 19 57, vio@bluewin.ch

## Quelque chose à donner?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

**Heures d'ouverture**  
Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h  
Vendredi: 7h30-12h

**Délais de remise des publications**  
Sport: lundi soir  
Utile: lundi soir  
Paroisses: lundi soir  
Officiel: mardi 12h  
Rédactionnel: mercredi 9h  
Annonces: mercredi 9h

**Tarif des annonces**  
Sur demande  
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

**Abonnement annuel:** 98 fr.

COURRIER DE LECTEUR

Des éoliennes et des fromages ?

Dans les années nonante, je voyais s'ériger les premières éoliennes du Mont-Crosin, le parc éolien devenait une curiosité et une source d'espoir pour de nombreux amis des énergies douces. Le tourisme local se développa autour de ce lieu, on le visita en char tiré par des chevaux. Intégrées au paysage, ces éoliennes sont devenues partie intégrante de celui-ci, ceci au point qu'on donna à un fromage le nom de ces machines.

L'énergie éolienne est véritablement précieuse, car produite nuit et jour et surtout en saison d'hiver; ainsi, elle devient un excellent complément à l'énergie photovoltaïque produite de jour et surtout en été.

Avec l'accident de Fukushima, il semblait que la nécessité du virage pour des énergies renouvelables allait être une évidence. Quelques années plus tard, les Suisses disaient oui à la Stratégie énergétique 2050. L'encouragement des énergies renouvelables commença alors à porter ses fruits, mais pour certains, les énergies alternatives produites à l'étranger (parfois bradées) font tout aussi bien l'affaire,

avec des discours comme: «les éoliennes de la mer du Nord sont plus efficaces que les nôtres, et cela sans que nos paysages n'en portent trace.»

Et puis dernièrement, patatra, un virus s'invite dans l'actualité, on découvre, stupéfait, que les pays peuvent se refermer sur eux-mêmes, que les productions de toutes sortes faites en Suisse ont une valeur inestimable, celle de l'indépendance et de la sécurité; il en va des masques de protection comme des énergies.

Malgré les prix bas des énergies fossiles et la concurrence des énergies vertes de l'étranger, chaque kilowatt produit en Suisse, par nos installations solaires, nos barrages et nos éoliennes, nous appartient vraiment.

Dans cette optique, j'espère que de la construction de nouveaux parcs éoliens dans nos montagnes jurassiennes aura aussi ce goût de terroir, dans le sens ce qui nous appartient et que d'autres noms de fromages célèbreront notre chemin vers l'indépendance énergétique.

| françois kaufmann, la cibourg

PARC RÉGIONAL CHASSERAL

Le pipit des arbres se plaît dans nos pâturages boisés

Des recensements de pipit des arbres, oiseau indicateur de pâturages de bonne qualité écologique, sont en cours sur le territoire du Parc Chasseral. Les premiers résultats, dénotent la présence de ce petit oiseau au chant mélodieux dans de nombreux secteurs.



Le pipit des arbres, un oiseau au chant mélodieux adepte des pâturages boisés, photo: © Station ornithologique suisse

Un recensement du pipit des arbres est en cours dans les pâturages boisés du massif du Chasseral, de la Montagne du Droit et de Montoz sur le territoire du Parc régional Chasseral, en collaboration avec la Station ornithologique suisse. Démarré fin avril, il se terminera à la fin juin. Les premiers résultats enregistrés sur le ter-

rain sont positifs. De nombreux secteurs occupés par ce petit oiseau aux couleurs discrètes ont été identifiés et de nouveaux territoires d'alouette lulu ont également été découverts, notamment aux Prés-d'Orvin, où une coupe financée par le Parc a permis d'améliorer la qualité écologique d'un pâturage boisé.

Des nouvelles réjouissantes, car le pipit des arbres et l'alouette lulu, oiseaux suivis de longue date par le Parc, sont deux espèces dont les effectifs ont fortement chuté ces dernières décennies, principalement en raison de l'intensification des pratiques agricoles.

Parallèlement, d'autres oiseaux comme le rougequeue

En 2017, tous les secteurs du Parc Chasseral favorables à l'alouette lulu avaient fait l'objet de recensements systématiques, qui ont permis de déterminer les pâturages à la plus haute qualité écologique abritant cette espèce et de définir des mesures nécessaires à leur conservation. Les recensements complémentaires menés cette année et prévus l'an prochain visent à identifier d'autres secteurs ne répondant pas forcément aux besoins élevés de l'alouette lulu mais présentant malgré tout une certaine qualité écologique se basant sur la présence potentielle du pipit des arbres.

| parc chasseral

à front blanc ou le torcol fourmilier seront recensés lors de ces relevés afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces dans le périmètre du Parc. Après ce premier relevé printanier, une cartographie détaillée des territoires de pipit des arbres sera opérée en 2021, avec pour objectif de définir avec précision des mesures d'habitat nécessaires à leur maintien.

| parc chasseral

TRIATHLON

L'Erguelathlon reporté en août 2021

Le Triathlon du Centaure a fêté sa 30<sup>e</sup> édition le samedi 19 août 2017. Depuis plus d'un an et demi, un nouveau comité d'organisation a repris le flambeau sous l'égide de l'Association Erguelathlon. Malheureusement, dans l'intervalle une crise sanitaire mondiale majeure s'est mise en travers de notre projet sportif.

Il est de notre responsabilité de protéger les participants, mais également les bénévoles et les spectateurs.

Aussi, le comité d'organisation a estimé que les conditions, qu'impose une telle manifestation, ne sont à ce jour toujours pas réunies pour maintenir l'édition 2020.

En ces temps incertains, nous devons, malgré toute notre bonne volonté, annuler l'édition 2020.

La prochaine édition de l'Erguelathlon aura lieu le samedi 14 août 2021. Au programme, quatre formats de course et pas moins de 31 catégories permettront au plus grand nombre de personnes de pratiquer une ou plusieurs disciplines du triathlon.

Sur place, pour vous, le 15 août

Mais en attendant et afin de garder le sourire, le comité a décidé de vous faire découvrir à bien plaisir le parcours VTT et répondre à toutes vos questions. Nous serons donc présents le samedi 15 août de 10h à 14h devant la patinoire de Saint-Imier. Nous nous réjouissons de vous y accueillir en pleine forme et dans le respect des directives de l'office fédéral de santé publique OFSP. Visitez notre site internet [www.erguelathlon.ch](http://www.erguelathlon.ch) pour plus d'informations.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos généreux sponsors et toutes les personnes qui de près ou de loin ont œuvré à la préparation de l'événement et sans qui rien ne serait possible. Nous nous réjouissons de les retrouver pour l'édition 2021.

D'ici là, nous vous recommandons de prendre soin de vous tout en gardant la forme et d'ores et déjà nous nous réjouissons de vous retrouver la saison prochaine.

| og

SOCIÉTÉ DE TIR PÉRY

Reprise des tirs pas à pas et en douceur



Après avoir questionné les tireurs présents à cette première reprise d'entraînement mercredi 3 juin, la déception de la situation est fortement palpable. Pour la majorité des membres, le confinement a bien été pris, mais pour les matcheurs, la saison 2020 était synonyme de qualification cantonale en prévision du tir fédéral de 2021, le Covid-19 est sournoisement venu remettre tout en question. Quelques membres se sont entraînés en privé aux tirs à air comprimé, d'autres ont profité du confine-

ment pour remettre leur matériel en ordre.

Précédant cette première soirée d'entraînement, la mise aux normes du stand a été organisée afin de garantir les prescriptions demandées par la SST, décontamination à l'entrée, port du masque et des gants pour tous.

En ce qui concerne ce mercredi 3 juin, par un temps pluvieux, les tireurs (voir photo jcl) ont, avec surprise et selon les résultats obtenus, remarqué leur manque flagrant d'entraînement.

Lorsqu'on pose la question à Charles Hubik, président, ce qu'il en est du Tir des Bourgeois, concours phare annulé en début d'année, il pense qu'une période pourrait être propice à son organisation cette année, certainement en septembre, mais c'est encore de la musique d'avenir. La reprise de certains tirs, également en septembre, pourrait en contrecarrer la mise en place concernant les week-ends disponibles. Pour l'instant, les réunions en stand concernent uniquement les entraînements. | jcl

CLUB D'ATHLÉTISME COURTELARY

Meeting du 27 juin annulé

C'est avec un petit pincement au cœur que lors de notre comité du vendredi soir dernier nous avons pris, à l'unanimité, la décision d'annuler notre meeting du 27 juin.

En effet, nos effectifs et nos installations ne nous permettent pas de mettre en place efficacement le concept de protection sanitaire, en particulier la limite des 300 personnes.

Toutefois, nous restons positifs quant à la suite des événements et continuons, en croisant les doigts, d'organiser notre course des 10 Bornes. Voyons les choses du bon côté, nos bénévoles auront un peu plus de vacances et surtout de l'énergie à revendre pour la 51<sup>e</sup> édition à venir!

Prenez soin de vous et à bientôt. | rb

GYM SENIORS CORMORET

Bel automne

Etant donné que nous ne pouvons plus faire la gym en halle jusqu'aux vacances d'été, en lieu et place, je propose d'aller marcher, pour autant que la météo le permette et dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Rendez-vous devant la halle à Cormoret chaque mardi à 9h30.

Par temps incertain et pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Fifi, 032 944 18 02.

| la monitrice de gym: fifi droz

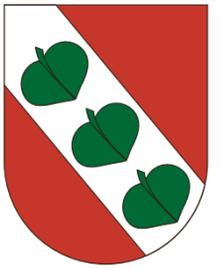
DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 1003

moyen

	7			1	3	9	
	4	9			5	7	2
	6	7					5
9		1		3		2	7
5					6	3	
7	3	5		1			8
		8	3	7			5

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## District



SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT  
DES EAUX DE LA SUZE

### Convocation à l'assemblée des délégués

Judi 2 juillet 2020 à 19h30  
à Corgémont, salle de spectacles

#### Ordre du jour

1. Salutations et liste de présence
2. Nomination d'un scrutateur
3. Ordre du jour
4. PV de la dernière assemblée générale
5. Présentation et acceptation des comptes 2019 – rapport de l'organe de révision
6. Rapport relatif à la protection des données
7. Présentation et acceptation du budget 2021 et contributions communales
8. Présentation du plan des investissements
9. Passe à poissons de l'île de la Suze – demande de crédit
10. PAE Courtelary : présentation du dossier pour l'examen préalable
11. Information des travaux en cours
12. Divers
  - a) Déménagement des archives du syndicat dans les locaux de la commune de Péry-La Heutte

Péry, juin 2020

SAES

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE  
DU VALLON DE SAINT-IMIER

### Annulation de l'assemblée de paroisse

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'assemblée de paroisse de juin est annulée. Les comptes 2019 seront approuvés lors de l'assemblée du budget du 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Le Conseil de paroisse

## Corgémont



### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Foyer Psychosocial Corgémont SA, Grand'rué 3, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire foncier:** idem.  
**Auteur du projet:** Philippe Geiser, architecte HES, Clos Velez 18, 2735 Malleray.  
**Projet:** construction de bureaux sur le garage existant sur parcelle N° 659 au lieu-dit «Grand'rué», immeuble N° 3 (zone de construction H4).  
**Dégagements:** art. 212 RCC (distance aux limites).  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Genre de construction:** ossature bois, panneaux stratifiés couleur bois et noir, vitrage, toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 12 juin 2020

Le Secrétariat municipal

## Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**\*\* annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Cortébert des 8 et 15 novembre 2019 \*\***

**Requérant:** Benoit Lorton, Cour d'Agibert 4, 2607 Cortébert.

**Auteur du projet:** Chantal Bessire, Cour d'Agibert 1, 2607 Cortébert.

**Emplacement:** parcelle N° 14, au lieu-dit: «Cour d'Agibert 1», commune de Cortébert.  
**Projet:** réfection et aménagement d'une partie des combles ainsi que d'un local de chauffage, installation d'une chaudière à granulés de bois, pose de tuiles en verre en toiture, installation de panneaux solaires thermiques sur le pan sud du toit et ouverture d'une planche sur deux dans la ramée existante en façade nord.

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** C.

**Dégagement:** art. 48 LAE.

**Recensement architectural:** objet C, digne de protection, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juin 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

## Courtelary



### Avis de construction

**Requérant:** Hauri Philippe, Les Pâquerettes 18, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Propriétaire foncier:** idem que requérant.

**Projet de construction:** installation d'une pompe à chaleur air-eau ainsi que le changement de la teinte des façades de la maison et du garage en jaune, bâtiment sis Les Pâquerettes 18 sur parcelle N° 326, zone H1.

**Dimension:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 2 juin 2020

Le Secrétariat municipal

### Avis de construction

**Requérants:** Pascal et Nadia Monbaron, Bretin 11, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet:** PGA: pierre gianoli architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

**Propriétaires fonciers:** Sebastien Monbaron, Fontenayes 25, 2610 Saint-Imier et Mélissa Monbaron, rue du Soleil 10, 2610 Saint-Imier.

**Projet de construction:** agrandissement de la loggia existante, bâtiment sis à Bretin 11 sur parcelle N° 961, zone H1.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 2 juin 2020

Le Secrétariat municipal

## La Ferrière



PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

### Annulation de l'Assemblée de paroisse de printemps 2020

Afin de respecter les recommandations de l'OFSP et d'entente avec l'OACOT, l'Assemblée de paroisse qui se tient habituellement en juin est annulée.

Les comptes 2019 ainsi que le budget 2021 seront approuvés lors de l'Assemblée d'automne qui se tiendra début décembre 2020.

La Ferrière, le 12 juin 2020

Le Conseil de Paroisse

## Orvin



### Report de l'Assemblée municipale

Le conseil municipal d'Orvin a traité la question sur la tenue ou non de la prochaine assemblée municipale au lundi 22 juin 2020. Après discussion avec le président des assemblées, nous informons les citoyens que l'assemblée du mois de juin **est reportée à la date de remplacement, à savoir au mercredi 16 septembre 2020**, comme mentionné dans l'ordre du jour paru dans la feuille officielle d'avis. En effet, nous estimons que les règles de protection à mettre en œuvre ne peuvent, pour l'instant, pas permettre la tenue d'une assemblée dans des conditions sereines. Veuillez donc prendre note de la nouvelle date du 16 septembre 2020 dans votre agenda. L'ordre du jour sera à nouveau publié 30 jours avant dans la feuille officielle d'avis.

### Publication en matière de construction

**Requérant:** Alex Kangangi, Prés Martin 1, 2534 Orvin.

**Auteur du projet:** Nora Molari, Adam Gouffri-Strasse 18, 2501 Bienne.

**Propriétaire foncier:** Alex Kangangi, Prés Martin 1, 2534 Orvin.

**Projet:** agrandissement de la maison familiale pour l'aménagement de deux appartements au lieu-dit «Prés Martin» N° 1, sur la parcelle N° 2181 à Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 6 juillet 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 5 juin 2020

Le Secrétariat municipal

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérants:** Marie-Lise et Benoît Prongué, rue de la Gare 27, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Marie-Lise et Benoît Prongué, rue de la Gare 27, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Menuiserie Gerber Sàrl, Georges Gerber, Bacavoine 149, 2902 Fontenais.

**Projet de construction:** changement des volets. Rue de la Gare 27, 2603 Péry, parcelle N° 622, zone Village ancien.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** changement des volets en bois par des volets en aluminium de couleur verte RAL N° 6032.

**Protection des eaux / eaux usées:** néant.

**Dégagement:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 12 juillet 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 juin 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** sdi biel-bienne sa, rue Centrale 115 Nord, 2501 Bienne.

**Emplacement:** parcelles N°s 172, 302, 638, 833 et 857, au lieu-dit: «La Reuchenette», Péry, commune de Péry-La Heutte.

**Projet:** création d'une installation de lavage de sols, constituée d'une installation de traitement avec halle, de surfaces de circulation et de zones de stockage (parcelle 857), aménagement de surfaces de stockage intermédiaire (parcelle 172) et expansion du raccordement ferroviaire (parcelles 172 et 638) + installation d'un ruban convoyeur et aménagement d'une piste provisoire jusqu'en 2025 entre l'installation de traitement et les surfaces de stockage intermédiaire (parcelle 302).

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** A1 «La Reuchenette», ZBP 5.1/5.2 «Pâturage de Châtel» et route nationale.

**Dégagements:** art. 48 LAE, 80 LR et 221.5 RCC.



## Nos portes vous sont ouvertes tous les jours.

A Courtelary, Sonceboz-Sombeval, Tramelan, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds

Nos horaires actuels se trouvent sous [cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch).

Dans l'attente de votre visite, nous vous souhaitons une bonne santé.



**Clientis**  
Caisse d'Épargne Courtelary

Ici.  
Pour vous.

cec.clientis.ch

**Péry-La Heutte** (suite)

Conformément à la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), la construction de l'installation projetée est soumise à une étude d'impact sur l'environnement (EIE). Le rapport d'impact peut être consulté en même temps que le dossier du projet durant la période de mise à l'enquête.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction**

**Requérante:** Municipalité de Péry-La Heutte, Grand'rue 54, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Bureau d'ingénieurs ATB SA, Grand-rue 54, 2603 Péry.

**Emplacement:** parcelles N°s 29, 44, 54, 58, 403, 461, 483, 484 et 492, au lieu-dit: «Ch. du Pont», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

**Projet:** réfection du ch. du Pont, renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable, pose d'un nouveau collecteur des eaux usées, pose de conduites pour divers réseaux de distribution (électricité, télécommunication et chauffage à distance), construction d'une station de pompage et mise hors service de diverses conduites de distribution.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** route communale, CV et agricole.

**Zone de protection:** IVS no BE 1995.0.1.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

**Recensement architectural:** digne de protection, objet C, inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par voie de décision ACE no 3058 entrée en force le 14.08.1991, sous protection de la Confédération depuis 1992, ensemble bâti A (Pont).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

**Renan**

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction**

**Requérante:** Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), avenue de la Gare 45, 1001 Lausanne.

**Auteur du projet:** Dalban-Canassy Pierre, géologue, Geotest, Bernstrasse 165, 3052 Zollikofen.

**Emplacement:** parcelle N° 531, au lieu-dit: «Le Creux», commune de Renan.

**Projet:** mise en place d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres pour la protection de la ligne CFF: pose de clous et de treillis plaqués et ancrés dans le rocher.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

**Saint-Imier**

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction**

**Requérant:** Patrick Linder, rue des Chenevières 25, 2610 Saint-Imier.

**Emplacement:** parcelle N° 1812, au lieu-dit: «rue des Chenevières 25», commune de Saint-Imier.

**Projet:** remplacement de la chaudière à mazout existante par une pompe à chaleur air/eau installée à l'extérieur au nord du bâtiment le long de la parcelle N° 660.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** C2a et Hfmd.

**Dérogations:** art. 25 LCFO et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

## PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction**

**\*\*Modification du permis de construire N° PC 143/2014 accordé le 15 juin 2015\*\***

**Requérante:** Pro Routes S.A., chemin du Repos 15, 2710 Tavannes.

**Emplacement:** parcelle N° 774, au lieu-dit rue du Midi 48, commune de Saint-Imier.

**Projet:** démolition d'un entrepôt et d'une remise à bois, construction d'un bâtiment comprenant des bureaux et un dépôt, d'une place de lavage, aménagements et surfacages complets des allentours et suppression d'un arbre.

**Modifications:** demande après coup pour le déplacement de la place de lavage, la reconfiguration générale des boxes de stockage des divers matériaux et la pose d'une barrière d'une hauteur maximale de 1,8m en treillis le long de la route cantonale et à l'arrière des boxes au nord.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** M2 C3a.

**Dérogations:** 80 LR, 26, 27, 36 et 43 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

**Sauge****Avis de construction**

**Requérants:** Guy Mosimann, ch. de la Fiole 10, 2710 Tavannes, Xavier Mosimann, Hauptstrasse 6, 2557 Studen.

**Auteur du projet:** Guy Mosimann, Ch. de la Fiole 10, 2710 Tavannes.

**Projet:** rénovation du chalet, isolation du toit, remplacement du chauffage à mazout par une PAC, pose d'une nouvelle fosse septique au lieu-dit «Les Rochereux 111» sis sur parcelle N° 932 du ban de Plagne, hors zone.

**Dérogations:** art. 24c LAT.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compen-

sation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 3 juin 2020

Le Conseil municipal

**Avis de construction**

**Requérant:** Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry,

**Auteur du projet:** Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry.

**Propriétaire foncier:** Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry.

**Projet:** rénovation et agrandissement du logement, ouverture de fenêtres, pose d'une PAC et réfection de la toiture avec des tuiles transparentes sis sur parcelle N° 109, route Principale 4 à Vauffelin, zone M2.

**Genre de construction:** selon descriptif détaillé déposé.

**Objet protégé:** immeuble classé digne de conservation, objet C.

**Dimensions:** selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 28 mai 2020

Le Conseil municipal

## COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

**L'assemblée a lieu!**

Au vu de la procédure de déconfinement annoncée par le conseil fédéral, le conseil de bourgeoisie a pris la décision de maintenir l'assemblée prévue le lundi 15 juin 2020.

La salle communale de Plagne sera aménagée de façon à ce que les distances sociales requises soient maintenues.

Tous les ayants droits sont invités à participer à l'assemblée de la commune bourgeoise de Plagne, qui aura lieu le

**lundi 15 juin 2020 à 20 h  
au Centre communal à Plagne**

**Ordre du jour**

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2019.
2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2019.
3. Discuter et approuver le règlement sur le financement spécial «entretien des chemins forestiers».
4. Divers et imprévus.

Plagne, le 7 juin 2020

Le Conseil bourgeois

## ARRONDISSEMENT DE SÉPULTURE DE VAUFFELIN

**Assemblée annulée**

En raison de la pandémie du Covid 19, le conseil de l'arrondissement de sépulture a décidé le 3 juin dernier lors de sa séance, de ne pas reporter l'assemblée dite des comptes prévue en mai 2020, mais d'y renoncer.

Par conséquent les comptes 2019 seront présentés lors de l'assemblée de fin d'année prévue le 19 novembre 2020.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le Conseil d'arrondissement de sépulture

## Réclame



**Cours de lecture, d'écriture, de calcul  
pour adultes parlant français**

0800 47 47 47 [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)



## Sonceboz-Sombeval



### Avis de construction

**Requérant:** Résidence les Sources Sàrl, rue de l'Envers 29 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Auteur du projet:** Résidence les Sources Sàrl, rue de l'Envers 29 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Emplacement:** lieu-dit: rue de l'Envers, parcelle N° 257-256 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Projet:** autorisation d'entreposage définitive pour les trois conteneurs restants à leur emplacement actuel, 2 conteneurs standards et 1 conteneur toilette, à l'usage de la permaculture et dépôt de matériel.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** HA3.  
**Dérogations:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 juin 2020

*Le Bureau communal*

### Avis de construction

**Requérants:** Kaltenrieder Fabrice et Isabelle, chemin des Aubépines 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Auteurs du projet:** Kaltenrieder Fabrice et Isabelle, chemin des Aubépines 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Emplacement:** lieu-dit: chemin des Aubépines 3, parcelle N° 427 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H2.  
**Dérogations:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 juin 2020

*Le Bureau communal*

### Avis de construction

**Requérants:** Cazin Arnaud et Cindy, Champ de la Pierre 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Auteurs du projet:** Cazin Arnaud et Cindy, Champ de la Pierre 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Emplacement:** lieu-dit: Champ de la Pierre 16, parcelle N° 1049 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Projet:** construction d'une palissade sur la partie ouest de la parcelle.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H2.  
**Dérogations:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval. En cas d'oppositions collectives et d'oppositions

multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 juin 2020

*Le Bureau communal*

## Sonvilier



### Avis de construction

**Requérants/Maîtres d'ouvrage:** Zulfo et Edina Duric, rue Ferdinand-Gonseth 31, 2615 Sonvilier.  
**Auteur du projet:** Zulfo Duric, rue Ferdinand-Gonseth 31, 2615 Sonvilier.  
**Adresse du projet:** BF 684, rue Ferdinand-Gonseth 31, 2615 Sonvilier.  
**Description du projet:** isolation périphérique des façades, isolation de la toiture et ouverture de deux tabatières.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de constructions:** H2.  
**Dérogations:** aucune.  
**Zones/périmètres protégés:** aucun.  
**Objet protégé:** non.  
**Oppositions/réserves de droits:** aucune.  
**Dépôt public:** du 12 juin au 13 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juin 2020

*Municipalité de Sonvilier*

### Avis de construction

**Requérant/Maître d'ouvrage:** Denis Jacot Derrière l'Eglise 14, 2615 Sonvilier.  
**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.  
**Adresse du projet:** BF 760, Derrière l'Eglise 14, 2615 Sonvilier.  
**Description du projet:** installation d'une pompe à chaleur air-eau.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** H2.  
**Dérogations:** A151 al. 8 RCC.  
**Zones/périmètres protégés:** aucun.  
**Objet protégé:** non.  
**Oppositions/réserves de droits:** aucune.  
**Dépôt public:** du 12 juin au 13 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juin 2020

*Municipalité de Sonvilier*

### Avis de construction

**Requérant/Maître d'ouvrage:** David Vieille, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.  
**Auteur du projet:** David Vieille, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.  
**Adresse du projet:** BF 741, rue Ferdinand-Gonseth 26, 2615 Sonvilier.  
**Description du projet:** isolation par l'extérieur,

remplacement du balcon en béton par un balcon en bois et installation de panneaux solaires.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** H2.  
**Dérogations:** aucune.  
**Zones/périmètres protégés:** aucun  
**Objet protégé:** non.  
**Oppositions/réserves de droits:** aucune.  
**Dépôt public:** du 12 juin au 13 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juin 2020

*Municipalité de Sonvilier*

## Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** TEI SA, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.  
**Auteur du projet:** Atelier d'architecture Sandro Monti, ch. des Dolaises 6, 2720 Tramelan.  
**Emplacement:** parcelle N° 1370, au lieu-dit: «Ch. des Lovières4», commune de Tramelan.  
**Projet:** aménagement d'une cafétéria dans l'ancien appartement du concierge (ancien bâtiment) du CEFF Commerce, mise en place d'un garage-réduit pour le concierge en limite sud-est de la parcelle, réaménagement de l'accès existant en pavés filtrants et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade sud.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** ZBP 14 «Ecole professionnelle».  
**Dérogation:** art. A152 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2020 inclusivement auprès des Services techniques de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juin 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

### Annulation de l'assemblée de paroisse de printemps

Afin de respecter les recommandations de l'OFSP, et en accord avec l'OACOT, l'assemblée de paroisse de printemps, qui aurait dû se tenir le 15 juin 2020, est annulée. Les comptes 2019 seront approuvés lors de l'assemblée d'automne qui se tiendra début décembre, en même temps que le budget 2021.

Tramelan, le 8 mai 2020

*Le Conseil de paroisse*

## Canton de Berne



### Apprentissage: gros engagement des entreprises formatrices

La pandémie de coronavirus n'a pas eu à ce jour de conséquences graves pour le marché cantonal des places d'apprentissage. Depuis le confinement, le nombre de contrats conclus augmente lentement, mais les entreprises sont toujours très désireuses d'accueillir des jeunes en formation: 7827 nouveaux contrats ont été signés jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2020, soit 5 % de moins que l'année précédente (-416). Dans le canton de Berne, il y a davantage de places d'apprentissage libres que de demandes. Pour qu'un nombre maximum de jeunes trouvent une solution de formation, les entreprises pourront exceptionnellement recruter jusqu'en octobre, tandis que le canton renforce le marketing des places d'apprentissage.

Le nombre légèrement inférieur de contrats d'apprentissage au 1<sup>er</sup> juin s'explique sans doute par le fait qu'une partie des entreprises attendent la clôture de leurs comptes annuels à cause de l'incertitude économique ou que la crise du coronavirus a retardé ou entravé le processus de recrutement dans d'autres entreprises, notamment dans les métiers touchés par l'interdiction d'exercer ou ayant une importance systémique. Ainsi, le nombre de places d'apprentissage encore disponibles est nettement plus élevé que l'an dernier dans la coiffure, la gastronomie et l'assistance en soins et santé communautaire. Le portail cantonal pour les entreprises formatrices affiche actuellement 1731 places à pourvoir, soit 4,5 % de plus qu'en 2019.

### Priorité à une rentrée directe en formation

Pour la Confédération et le canton de Berne, il faut continuer à aiguiller les jeunes vers une rentrée directe en formation afin qu'ils soient aussi peu nombreux que possible dans les solutions transitoires. Les autorités comptent pour cela sur les entreprises formatrices car l'apprentissage est mutuellement bénéfique et important pour l'avenir de la formation professionnelle. La Direction de l'instruction publique et de la culture invite les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage et les entreprises à poursuivre leurs efforts et à conclure des contrats chaque fois que possible. Pour éviter que la crise du coronavirus porte préjudice aux entreprises désireuses de dispenser des formations et aux jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage, la Confédération a autorisé le recrutement de nouveaux apprentis aux entreprises ayant recours à des réductions de l'horaire de travail. De plus, les cantons ont prolongé le délai pour conclure des contrats d'apprentissage jusqu'aux vacances d'automne.

### Soutien efficace de l'orientation professionnelle

Cette année encore, les élèves de dernière année à la recherche d'une place d'apprentissage ou dans une solution transitoire peuvent compter sur l'efficacité des centres d'orientation professionnelle. Pendant le confinement, ils ont continué à dispenser des conseils par téléphone, vidéo, live chat ou courriel. Le portail suisse de l'orientation professionnelle a en outre rapidement mis en place un service d'information téléphonique (hotline ouverte tous les jours de 10h à 18h) et un nouveau chat en ligne sur le site [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch). Le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre. Depuis le 11 mai, le coaching et la gestion des cas dans la formation professionnelle ont pu reprendre en présentiel. Cet été, l'orientation professionnelle étendra en outre à l'ensemble du canton son offre de soutien Support+. Il est important que les jeunes en phase de choix professionnel ne se focalisent pas trop vite sur un seul métier, mais qu'ils prennent le temps de s'interroger sur leurs aptitudes et leurs envies. Les stages en entreprise sont très utiles pour faire un choix professionnel fondé. Ils sont de nouveau possibles dès maintenant et cette possibilité de découverte concrète doit absolument être mise à profit.

### Mesures et offres supplémentaires en préparation

Face à la situation actuelle, le canton de Berne a mis en place un groupe de travail inter-Directions pour travailler sur la question des solutions transitoires. Des places et des classes supplémentaires seront ouvertes en année préprofessionnelle. Durant les deux premières semaines de la prochaine rentrée scolaire, des rencontres rapides seront organisées pour les entreprises à la recherche d'apprentis et les apprentis à la recherche d'entreprises qui souhaitent conclure un contrat avant l'automne. D'autres mesures actuellement en préparation seront mises en œuvre en cas de besoin. Le canton de Berne pourra demander des aides financières pour ces offres dans le cadre du nouveau programme fédéral de promotion «Places d'apprentissage Covid-19».

Retrouvez le journal  
de la semaine dernière  
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH